

F E M M E
=

H O M M E

RAPPORT
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
2022



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



ÉDITORIAL



© Grollier Philippe - Région Occitanie

En France aujourd'hui, l'égalité entre les femmes et les hommes est encore loin d'être acquise. Le Haut Conseil à l'Égalité rapporte en effet qu'en 2023, 80% des femmes en France estiment être moins bien traitées que les hommes

en raison de leur sexe. Incontestablement, il reste encore un long chemin à parcourir avant que la Femme puisse devenir l'égale de l'Homme. C'est pourquoi la Région, avec l'adoption de son plan d'actions 2017-2023, n'a cessé de se mobiliser avec tous les leviers qui sont les siens pour que la société évolue. Défendre un territoire plus inclusif, plus solidaire, c'est permettre à tout un chacun, femme ou homme, en milieu rural et en milieu urbain, quel que soit son degré d'autonomie, quel que soit son âge, quelle que soit son origine, de se projeter dans une vie où l'égalité des chances est une réalité.

En 2022, la Région a multiplié les actions de sensibilisation sur tous les fronts et tous les terrains, notamment au cours du Mois de l'Égalité à l'occasion du 8 mars. Avec ses partenaires, les Maisons de Ma Région, les Maisons de l'Orientation et la Maison des Sports de Montpellier, elle a permis près de 40 évènements gratuits et participatifs à destination des habitants et habitantes d'Occitanie autour d'enjeux majeurs tels que la découverte des métiers non genrés, le soutien et l'encouragement à la création d'entreprises par des femmes, des actions dans le sport, la prévention des violences faites aux femmes... La collectivité a également soutenu « le Train pour l'Égalité » initié par la Fondation

des Femmes, qui a sillonné la France afin de sensibiliser le plus grand nombre aux grandes causes pour une égalité réelle.

En renforçant ses aides financières par rapport à 2022, la Région a permis, via son appel à projets dédié, le déploiement de près de 40 actions dans les territoires pour notamment la prévention des violences et l'accompagnement des victimes.

Le dispositif Génération Égalité, unique en France, a accueilli de nouveaux partenaires. Sur 2021-2022, ce sont 1 744 classes de seconde ou de niveau équivalent qui ont été sensibilisées dans tous les départements d'Occitanie, soit 43 600 élèves, ce qui représente 566 classes supplémentaires par rapport à l'année scolaire 2020-2021. Depuis le lancement de ce dispositif essentiel car les jeunes d'aujourd'hui construisent la société de demain, ce sont plus de 220 000 d'entre eux qui ont pu en bénéficier.

Pour aller toujours plus loin dans son engagement, la Région a modifié plusieurs de ses dispositifs d'intervention, en intégrant des objectifs d'égalité femmes-hommes ou encore des critères d'éga-conditionnalité des aides, comme c'est le cas par exemple désormais du dispositif Aide aux équipes artistiques.

Toujours plus d'exigence en matière d'égalité, que ce soit dans les projets soutenus ou dans le choix de porteurs de projets exemplaires, devient année après année, un marqueur fort des politiques régionales. J'y suis attentive car l'Occitanie de demain doit évoluer vers une pleine égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes. C'est l'un des plus grands défis en matière de droits fondamentaux.

Carole DELGA

Présidente de la Région Occitanie
/ Pyrénées-Méditerranée

Sources : Rapport ONU Femmes du Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies, publié le 8 septembre 2022



ACTION 1

AGIR EN SENSIBILISANT LA JEUNESSE AVEC LE DISPOSITIF « GÉNÉRATION ÉGALITÉ »

7

ACTION 2

SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE FEMMES-HOMMES

11

ACTION 3

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

15

ACTION 4

INSTALLER UNE NOUVELLE INSTANCE DE CONCERTATION DE LA JEUNESSE PARITAIRE ET IMPLIQUÉE SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

17

ACTION 5

MOBILISER TOUS LES LEVIERS DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION POUR ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

19

ACTION 6

METTRE EN PLACE DES MESURES SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA MIXITÉ FILLES-GARÇONS DANS LE PLAN APPRENTISSAGE

31

ACTION 7

INCITER À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS DES FEMMES - FOCUS CULTURE

34

ACTION 8

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE SUR LES PROBLÉMATIQUES D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

40

ACTION 9	ÉLABORER UNE CHARTE DES BONS COMPORTEMENTS POUR UNE PRÉVENTION DU SEXISME DANS LES TRANSPORTS FERRÉS, ROUTIERS ET SCOLAIRES	42
ACTION 10	ORGANISER CHAQUE ANNÉE UN ÉVÉNEMENT EXTERNE ET DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN INTERNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS	44
ACTION 11	PROMOUVOIR LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA COMMUNICATION INTERNE, EXTERNE ET PAR LES PARTENAIRES RÉGIONAUX	47
ACTION 12	PILOTER EN TRANSVERSALITÉ LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	48
ACTION 13	METTRE EN ŒUVRE EN INTERNE UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES SERVICES	49
ACTION 14	ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN INTERNE D'ACTIONS 2018-2021 EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	52
ACTION 15	UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE	54
	RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE	56

2022

DES CHIFFRES CLÉS QUI ENGAGENT À AGIR !



En raison de la crise du COVID notamment, l'égalité réelle sur le plan économique, politique, de la santé, de l'éducation dans le monde, serait retardée d'une génération : il faudra désormais 286 ans pour combler les écarts.¹



Sur 193 États, seuls 23 sont dirigés par une femme.⁴



Sur les 40 entreprises du CAC40 : 3 sont dirigées par des femmes en 2022.⁵



Parmi les hommes de 25 à 34 ans, près d'un quart estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter. 80% des femmes (tout âge confondu) estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe.²



30% des Françaises et des Français n'ont jamais entendu parler de la précarité menstruelle en 2022. Pour autant, 15% des femmes sont confrontées à la précarité menstruelle dans notre pays.⁶



La mixité des métiers progresse depuis 20 ans mais lentement : sur les 88 grands types de métiers répertoriés par le Ministère du Travail, on compte 21 métiers mixtes (un métier est considéré comme mixte lorsque les hommes et les femmes représentent une part comprise entre 40 et 60% de ses effectifs).³



1 femme sur 5 et 1 homme sur 6 déclarent avoir subi une violence intrafamiliale (violence psychologique et/ou physique et/ou sexuelle) avant l'âge de 15 ans.⁷

(1) Source : Organisation des Nations Unies - rapport publié le 8 septembre 2022

(2) Source : Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France - Haut Conseil à l'égalité parution 23 janvier 2023

(3) Source : « la mixité des métiers progresse, mais bien lentement » Observatoire des inégalités - Publication 4 mars 2022

(4) Source : ONU, Femmes, 2022

(5) Source : Hendrick and Struggles, « Gender balance at the top. The evolution of the gender balance in executive committees of France's SBF120 companies 2020-2022 » L'évolution de la mixité dans les comités exécutifs des entreprises françaises du SBF120 2020-2022), janvier 2022

(6) Source : Opinion way pour Règles Élémentaires, les Françaises et la précarité menstruelle, mai 2022.

(7) Source : Panorama des violences en France métropolitaine novembre 2022 Chiffres Eurostat enquête Genèse

ACTION 1

AGIR EN SENSIBILISANT LA JEUNESSE AVEC LE DISPOSITIF « GÉNÉRATION ÉGALITÉ »

CONTEXTE

Les filles plus exposées aux violences psychologiques, aux insultes et aux violences à caractère sexuel⁽¹⁾ :

- > 9 femmes sur 10 affirment anticiper les actes et les propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir.
- > 33% des femmes ont déjà eu un rapport sexuel suite à l'insistance de leur partenaire, alors qu'elles n'en avaient pas envie.
- > 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement.

> ENJEUX

Devant la persistance des stéréotypes de genre qui amplifient les phénomènes de violence, la Région s'engage à sensibiliser l'ensemble de la jeunesse du territoire sur les grands enjeux de l'égalité filles-garçons.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Région déploie un dispositif de sensibilisation pour les jeunes des classes de seconde ou de niveau équivalent. Intitulé « Génération Égalité », ce dispositif unique en France a été lancé le 8 mars 2017. Il fédère des partenaires institutionnels (l'Agence Régionale de Santé, les Rectorats d'Académie et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et les partenaires opérationnels subventionnés par la Région.

> Les objectifs poursuivis sont :

- Délivrer aux jeunes une information objective pour les sensibiliser aux grands enjeux de l'égalité ;
- Couvrir l'ensemble du territoire régional en portant une attention particulière aux zones rurales.

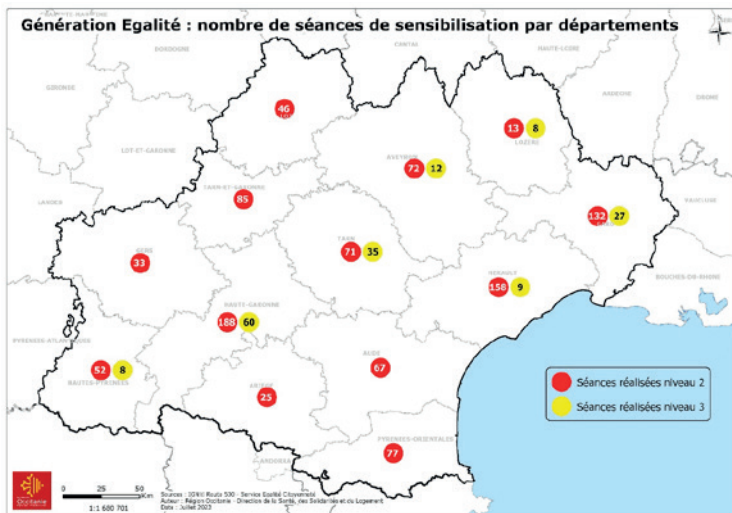
> Les thématiques abordées lors des sensibilisations sont :

- Les stéréotypes de genre : dans l'orientation scolaire, le choix du métier, le sport, dans les relations interpersonnelles ;
- Les violences sexuelles et sexistes au sein du couple, de la famille, à l'école, sur internet ;
- Les conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaire.

(1) Source : Rapport sur l'état du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent – Parution du 23 janvier 2023 – Ministère de l'Éducation nationale 2023



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie



Les partenaires de niveau 2 sont le Mouvement Français pour le Planning Familial, l'Union Régionale des Centres d'Informations des Droits des Femmes et des Familles et la mutuelle Prévention Plurielle. Les partenaires de niveau 3 sont les associations locales suivantes : l'association Da storm, la Compagnie Les Boudeuses, la Compagnie l'an 01, le Mouvement du nid, l'association Femmes de papier, l'association V idéaux, l'association Contact.

► DES RÉSULTATS EN 2022

Pour la mise en œuvre de ce dispositif sur l'année scolaire 2021-2022, la Région a attribué aux partenaires opérationnels dits de NIVEAU 2 (la Mutuelle Prévention Plurielle, le Mouvement Français pour le Planning Familial et la Fédération Régionale des Centres d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles) un montant total de subventions s'élevant à **466 998 €**.

1 744 classes de seconde ou de niveau équivalent ont été sensibilisées dans tous les départements d'Occitanie (cf carte ci-dessus). Soit 43 600 élèves sensibilisés.

- Ce qui représente une progression de + 566 classes sensibilisées par rapport à l'année scolaire 2020-2021.

> Depuis son lancement en 2017 (y compris l'année scolaire 2021-2022) :

- Plus de **6 989 classes** ont été sensibilisées sur tout le territoire d'Occitanie ;
- Plus de **174 725 élèves** en classe de seconde ou en École de la 2^{ème} chance ont été sensibilisés à l'égalité filles-garçons.

> **UN DISPOSITIF RÉGIONAL EN AMÉLIORATION CONTINUE**

Depuis l'année scolaire 2019-2020, la Région Occitanie soutient 8 autres partenaires pour déployer des sensibilisations auprès des classes de seconde.

Centrées sur les mêmes thématiques que celles abordées par les partenaires historiques de Génération Égalité, les sensibilisations réalisées par ces 8 partenaires mobilisent des modes d'intervention innovants et créatifs : pièces de théâtre, analyses de textes et de clips de rap, création de vidéos par les jeunes, etc. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, environ 4 000 élèves ont ainsi été sensibilisés par ces partenaires soutenus par la Région à hauteur de 96 450 €. Ils interviennent dans 11 départements de la région Occitanie.

Association Da storm

30 séances réalisées

→ dastorm.fr

Collectif Cocktail

21 séances réalisées

→ collectifcocktail.fr

Compagnie Les Boudeuses

72 séances réalisées

→ cielesboudeuses.com/spectacles

Association Femmes de papier

15 séances réalisées

→ femmesdepapier.fr

Compagnie l'an 01

100 séances réalisées

→ cielan01.fr

Association V idéaux

35 séances réalisées

→ matilda.education

Mouvement du nid

52 séances réalisées

→ mouvementdunid.org

Association Contact

40 séances réalisées

→ asso-contact.org



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

Pour toucher encore plus de jeunes et notamment lors des séances Génération Egalité, mais aussi plus globalement plus de personnes en Occitanie, 4 spots vidéos disponibles sur la chaîne Youtube de la Région sont largement diffusés.

NOMBRE DE VUES SUR LA CHAÎNE YOUTUBE



Sexualité égalitaire
260 283 vues



Orientation pro
179 908 vues



Violences
472 903 vues



Harcèlement
388 681 vues

Les thèmes portent sur les stéréotypes de genre dans l'orientation scolaire et professionnelle et sur celui des conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaire chez les jeunes.

AU TOTAL SUR YOUTUBE, TIK TOK, FACEBOOK ET INSTAGRAM :



2,7 millions
de vues



Près de
1,2 million
de personnes
touchées



Près de
14 000 interactions
(réactions, commentaires,
partages...)



Plus de
5 700 clics

ACTION 2

SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE FEMMES-HOMMES

▲ CONTEXTE

• La réalité des inégalités professionnelles en Occitanie dans le secteur privé :

- > 17% de directeur-trice-s et cadres dans les entreprises de 250 à 499 salarié.e.s et 25% dans celles comptant plus de 1 000 salarié.e-s.
- > Les femmes représentent 39% des chef-fe-s d'entreprises (dirigeant-e-s salarié-e-s) en 2019 (Source : Étude régionale INSEE Occitanie mars 2022).

• En France, les féminicides ne cessent d'augmenter :

- > En 2022, 118 femmes ont été tuées en France dont 15 en Occitanie.
(Source : Ministère de l'Intérieur).
- > Le nombre de victimes était de 113 en 2021, 102 en 2020, 146 en 2019, 118 en 2018, 130 en 2017.

> ENJEUX

Agir au plus près des habitant-e-s d'Occitanie via les associations et les entreprises en soutenant les projets qui contribuent à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dans leur quotidien, pour tous et toutes et partout.

> POLITIQUE RÉGIONALE

Depuis 2016, la Région Occitanie déploie un Appel à Projets annuel décliné en 2 volets : l'égalité professionnelle et la prévention des violences faites aux femmes.

L'objectif est de soutenir les actions innovantes et partenariales sur tout le territoire en faveur de l'égalité femmes-hommes.



► Volet 1 de l'Appel à projets : Agir pour l'égalité professionnelle dans l'emploi

La Région souhaite favoriser l'émergence d'actions contribuant, au-delà de la réglementation, à l'égalité professionnelle dans les TPE, les PME et les grandes entreprises en mobilisant les acteur-trices de l'économie.



► Volet 2 de l'Appel à projets : Prévenir et lutter contre les violences sexistes

La Région souhaite encourager la multiplication d'actions permettant d'accueillir des personnes victimes de violences ou des personnes violentes, afin de prévenir les comportements violents et/ou menaçants, de lutter contre la prostitution et la marchandisation des corps et de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des violences et du harcèlement.

L'ensemble de ces projets contribue directement à créer du changement et à faire évoluer les rapports entre les femmes et les hommes, sur l'ensemble du territoire régional.



> Fondée par des avocates et des professionnel-le-s juridiques, l'**association nîmoise Via Femina Fama** propose un accueil et un accompagnement des femmes victimes de violences. Ses actions permettent de répondre aux besoins d'urgence des femmes victimes de violences et de les soutenir sur le long terme. 10 séminaires de formation de bénévoles ont été organisés ainsi qu'un évènement en direction des professionnel-le-s (avocat-e-s, professionnel-le-s de santé et intervenant-e-s sociaux). En 2022, **le soutien de la Région à hauteur de 7 500 €** a permis de développer des permanences supplémentaires dans des petites communes du Gard à Uzès, Générac, Beaucaire, Bouillargues, Vauvert Terre d'Argence, Petite Camargue et Pays d'Uzège (coût total du projet = 30 000 €).



▶ L'**Association d'Entraide de Reclassement Social** met en œuvre **des actions d'accompagnement des auteurs de violences** pour réduire les récidives. À l'issue des modules, un bilan est réalisé pour mesurer les bénéfices des accompagnements proposés. L'objectif est d'accompagner les auteurs orientés par les services judiciaires ou pénitentiaires : un ou plusieurs rapports écrits sont systématiquement remis à la juridiction. **Le soutien de la Région à hauteur de 5 000 €** a contribué au déploiement des accompagnements proposés par l'AERS dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de Lozère des Pyrénées-Orientales (coût total du projet = 285 684 €).



▶ En 2022, l'**association Une sur cinq** a été soutenue par **la Région à hauteur de 2 000 €** pour mener une campagne de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Menée auprès des partenaires institutionnels et opérationnels, cette campagne de sensibilisation a eu pour objectifs d'améliorer le repérage et la prise en charge des victimes, à l'aide de 2 types d'outils : des supports de communication informatifs adaptés au territoire et des réunions collectives d'information. Les villes suivantes ont bénéficié des interventions : Carcassonne ; Rodez ; Toulouse ; Béziers ; Montauban (coût total du projet = 4 500 €).

Dans le cadre de ce même appel à projets, la Région accompagne les ligues et comités régionaux pour la mise en oeuvre des formations à destination : des animateur-ric-e-s, initiateur-ric-e-s, entraîneur-se-s, des juges et des arbitres, des dirigeant-e-s. Ces formations permettent ainsi aux stagiaires d'acquérir des compétences techniques en matière d'éducation et d'animation des différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

En 2022, la Région a apporté son soutien financier au Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) pour qu'il intègre les enjeux égalité femmes-hommes dans son programme d'actions afin de promouvoir l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique sportive.

Face à la forte demande des acteurs sportifs, 2 sessions de formation à l'attention des dirigeant-e-s du mouvement sportif regroupant 10 stagiaires/session ont ainsi été organisées pour favoriser l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique sportive ainsi que l'accès des femmes aux postes à responsabilité au sein des instances dirigeantes.

En parallèle, dans le cadre de ce plan d'actions, le CROS a très fortement communiqué toute l'année sur la thématique par le biais de :

- La diffusion des portraits de femmes engagées au sein du réseau des CDTOS en Occitanie;
- L'information sur l'appel à candidature du « club des 300 dirigeantes du CNOSEF » initié lors du colloque national « En route pour la mixité en 2024 ».

Par ailleurs et afin de sensibiliser les jeunes, 10 interventions sur la mixité dans le sport ont aussi été organisées auprès des établissements scolaires et du grand public ainsi que 10 animations et prêt d'exposition « femmes et sport » sur tout le territoire.

L'ensemble des acteurs sportifs régionaux s'est enfin retrouvé le 9 mars 2022 dans le cadre d'un colloque autour de la médiatisation du sport féminin.

En 2022, dans le cadre de ses dispositifs de soutien aux quartiers de la politique de la ville, la Région a également subventionné 51 actions permettant de soutenir les femmes dans les quartiers prioritaires pour un montant total de 290 930 €.

À TITRE D'EXEMPLES :

- Coopérative de l'économie sociale et solidaire, la **SCOP Égalité a été soutenue à hauteur de 7 730 €** en 2022 pour accompagner des projets économiques portés par les femmes résidentes en QPV. Les accompagnements sont menés en favorisant la réflexion collective, la construction d'un réseau professionnel, le renforcement des compétences et une analyse des freins rencontrés. La SCOP Égalité s'engage depuis de nombreuses années dans les quartiers prioritaires de l'agglomération toulousaine en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'action est menée en lien avec le Cité Lab', l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, les Imaginations fertiles et collabore au parcours ADRESS (Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Économie Sociale et Solidaire) animé par le Mouvement Associatif.
- En 2022, la Région a soutenu **l'Institut Méditerranéen** pour mener une étude d'ingénierie et de formation **à hauteur de 25 000 €**. Coopérative d'activité et d'emploi dédiée aux femmes des QPV de Montpellier, l'Institut propose des accompagnements individuels et collectifs renforcés (travail par promotion de 5 à 10 femmes), des formations, des outils de production spécifiques mutualisés entre les coopératrices, un hébergement juridique sécurisé et une aide à la commercialisation. Le travail est réalisé en complémentarité avec l'écosystème entrepreneurial afin de mettre en place de vrais parcours pour les créatrices (signature d'un contrat suite à la validation de leur projet, inscription dans des formations obligatoires collectives (80h)). Le projet intègre l'espace Gisèle Halimi, au cœur du quartier Mosson à Montpellier.

ACTION 3

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

🔥 CONTEXTE

Les jeunes, l'avenir d'une Occitanie plus égalitaire :

- > 998 375 jeunes de 15 à 29 ans sur le territoire.
- > 172 719 jeunes de 15 à 29 ans non qualifié-es (17,3%).
- > Niveau de qualification en lien avec leur gradient social et de santé.
- > 15,8% des personnes âgées de moins de 25 ans ont déclaré avoir renoncé à des soins pour des raisons financières.
- > Parmi les filles de moins de 25 ans, 53% ont eu recours à la pilule du lendemain plusieurs fois.
- > Les informations concernant la contraception sont deux fois plus présentes dans les appels des filles à Sida Info Service.

➤ ENJEUX

- Créer les conditions pour que les acteur-trice-s de l'éducation accompagnent la jeunesse dans l'autonomie vers l'âge adulte, en plaçant au cœur de cet accompagnement, la nécessité d'une bonne santé physique, mentale et sociale pour opérer des choix éclairés pour leur avenir, pour développer des relations égalitaires entre filles et garçons ;
- Utiliser le vecteur culturel pour proposer aux jeunes dans les lycées, une autre façon d'aborder l'égalité filles-garçons.

➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Consciente que la santé est une ressource pour la vie quotidienne basée sur les ressources physiques, sociales et mentales des jeunes, la Région Occitanie déploie depuis 2017 un programme de prévention et de promotion de la santé des jeunes de 15 à 25 ans sur l'ensemble du territoire régional.

En 2022, 3 grands cadres d'intervention ont permis de renforcer les compétences psychosociales des jeunes :

- Lors de temps d'accueil et d'accompagnement individuel des jeunes ;
- Lors de « Modules Santé » au sein des Missions Locales, des écoles régionales de la seconde chance (ER2C) ;
- Lors d'actions collectives d'éducation à la santé au travers d'un appel à projets annuel.

Les objectifs sont la prévention et l'éducation à la santé via le développement des compétences psychosociales chez les jeunes, dans la durée, pour qu'ils soient garants de leur santé, physique mais aussi sociale et mentale, et puissent ainsi limiter leurs conduites et expositions à risques.

L'enjeu de l'égalité est transversal à toute cette politique « Santé des jeunes » avec un zoom spécifique dans l'appel à projets où il figure comme une des 5 thématiques prioritaires (addictions, vie affective et sexuelle, bien-être, lutte contre les perturbateurs endocriniens, santé alimentation).

> DES RÉSULTATS EN 2022

1 786 949 € ont été déployés par la Région Occitanie pour soutenir les partenaires associatifs mobilisés pour la prévention et la promotion de la santé des jeunes de 15 à 25 ans.

> ZOOM sur 2 projets soutenus par la Région

▲ La Région a financé l'association **La Compagnie des Nuits Partagées à hauteur de 17 000 €** qui propose aux lycéen-ne-s, aux jeunes des écoles de la seconde chance et aux décrocheurs scolaires d'échanger autour de la santé, des addictions, de la sexualité et du bien-être à partir des situations vécues au quotidien. Par le jeu, en expérimentant des alternatives et en explorant des conséquences possibles, ils travaillent la capacité d'agir de chacun-e et la capacité à être acteur-trice de sa santé au quotidien.

▶ **610 jeunes ont bénéficié de cette action.**

▲ La Région a soutenu à hauteur de **74 533 €** l'association **SOS Solidarités** pour mener des actions de prévention auprès des jeunes. Un premier niveau d'intervention a permis de développer, en lien avec les établissements scolaires de l'Académie de Montpellier, des programmes de prévention basés sur le développement des compétences psychosociales sur des notions transversales ciblées par l'AAP (addictions, vie affective et sexuelle, bien-être, santé alimentation, lutte contre les perturbateurs endocriniens).

Les jeunes sont invités à réfléchir aux notions de bien-être, de plaisir, d'influence, de pression et de limite. Des activités et outils d'éducation pour la santé sont mis en place afin de favoriser les prises de parole individuelles et les échanges entre jeunes.

Un second niveau permet de proposer des actions collectives auprès d'un public « vulnérable » (jeunes en situation de décrochage) : des programmes spécifiques sont déployés d'une durée de 9h, afin d'aborder les difficultés qu'ils rencontrent de manière adaptée.

> **1 500 jeunes ont bénéficié de cette action.**

ACTION 4

INSTALLER UNE NOUVELLE INSTANCE DE CONCERTATION DE LA JEUNESSE PARITAIRE ET IMPLIQUÉE SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

▲ CONTEXTE

Les jeunes d'Occitanie :

- > Les jeunes de moins de 29 ans représentent 33% des habitant-e-s de la région.
- > La jeunesse est composée de 51,1% de garçons et 48,9% de filles.
- > 50% des jeunes d'Occitanie sont concentrés sur 2 départements : Haute-Garonne et Hérault.

> ENJEUX

Faire des jeunes les bénéficiaires mais également les acteur-trice-s des politiques régionales et concertées pour des actions qui répondent à leur réalité.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Région a mis en œuvre un Conseil Régional des Jeunes (CRJ) pour répondre aux attentes exprimées par cette partie de la population. Composé de 158 membres à parité, le CRJ s'adresse aux jeunes de l'Occitanie de 15 à 29 ans (apprenant-es et jeunes travailleur-s-es) et représente la diversité des territoires. Les membres sont chargés de faire des propositions concrètes, novatrices et qui contribuent à l'évolution des politiques régionales actuelles.

> DES RÉSULTATS EN 2022

- Après la fin du 1^{er} mandat (2018-2021), la Région a conduit une vaste phase de concertation en 2022 sur l'ensemble du territoire auprès des jeunes. Les sujets de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les discriminations ont été abordés lors des concertations ;
- Le dispositif Occit'avenir 2022 est destiné à soutenir financièrement les projets associatifs participant aux projets pédagogiques dans les lycées.

ZOOM sur les 2 projets soutenus par la Région en 2022

▲ **Lycée Professionnel Voltaire à Nîmes : « Plus d'égalités, moins d'incivilités »** Le projet a permis la mise en place de sensibilisations interdisciplinaires, au cours desquelles plusieurs sujets sont traités : le droit à l'avortement et les violences conjugales, l'éducation à la sexualité, la lutte contre les inégalités. Ce projet est mené en partenariat avec le collectif PFFF (collectif artistique en mixité choisie autour des questionnements féministes contemporains), le théâtre de Romette, le cinéma le Colisée, le musée des beaux-arts de Carcassonne, et l'association Canopé 30. Ce projet participe à l'émancipation des lycéen-ne-s des classes de seconde, à travers une réflexion plus large sur la question de l'égalité entre les filles et les garçons.

▲ **Lycée Paul Sabatier à Carcassonne : « Droits de la femme dans l'art »** Le projet « Droits de la femme dans l'art » a été réalisé en 3 temps : Dans un premier temps, les nouveaux membres du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) ont mené une enquête à partir d'un questionnaire sur l'égalité entre les filles et les garçons et ont réalisé un sondage : collecte de données, analyse et dépouillement de celles-ci.

Dans un second temps, les élèves se sont interrogés sur les inégalités entre les hommes et les femmes. Les objectifs étaient de prendre conscience des stéréotypes liés au genre et des violences faites aux femmes, de leur donner les outils pour lutter contre les violences, le harcèlement et les discriminations.

Enfin, le projet a permis de mettre en place plusieurs actions durant la semaine du 8 mars 2022 pour valoriser les droits des femmes, leurs succès et leurs combats, et parler du chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre l'égalité dans le domaine des arts.

> DES PERSPECTIVES POUR 2023

La Région a programmé l'installation d'une nouvelle instance de concertation jeunesse qui respectera la parité. Ses nouveaux membres seront impliqués dans les politiques régionales, en particulier celles qui concernent l'égalité réelle entre les filles et les garçons et l'égalité des genres.

ACTION 5

MOBILISER TOUS LES LEVIERS DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION POUR ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

▲ CONTEXTE

Où sont les femmes ?

- > La mixité des métiers progresse depuis 20 ans mais assez lentement : par exemple entre 1998 et 2018, la part des femmes parmi les ouvriers et ouvrières des travaux publics a augmenté de 1.9 point. (source : *Chiffres clé de l'égalité Édition 2022 - Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – publication du Ministère de l'égalité*).
- > 15% des femmes ont déjà redouté voire renoncé à s'orienter dans les filières et métiers scientifiques. (source : *Rapport sur l'état du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent – Parution du 23 janvier 2023*).
- > S'agissant des formations sanitaires et sociales qui relèvent de la compétence de la Région, ces formations conduisent en grande majorité vers des métiers de l'humain, en soutien de publics fragilisés. La part des femmes dans ces formations, en Occitanie comme sur le plan national, est majoritaire avec par exemple 82% de femmes dans les formations paramédicales et maïeutiques à la rentrée 2022.

➤ ENJEUX

- **Déjouer les stéréotypes** et mises en scène classiques des métiers, car ils jouent un rôle majeur dans l'orientation des publics. Ils expliquent en grande partie les déséquilibres et la non-mixité de certains métiers ;
- **Diffuser une information attractive et accessible** sur la diversité des métiers, traditionnellement genrés ou non ;
- **Faciliter l'entrée en formation** du public féminin, notamment sur des secteurs traditionnellement masculins (ex : BTP, industrie, aéronautique...) et du public masculin dans des domaines souvent féminisés comme les métiers du sanitaire et social ;

➤ POLITIQUE RÉGIONALE

- La Région met en place des actions spécifiques pour **promouvoir la mixité des métiers et une orientation égalitaire**. Elle veille à introduire le sujet de la mixité dès lors qu'elle agit sur l'information et l'orientation, quels que soient les formations et les métiers concernés ;
- **La communication** employée sur les différents médias utilisés met en valeur la pluralité des situations professionnelles, pour contribuer à une **représentation non genrée** des métiers et des formations qui y accèdent ;
- La Région soutient financièrement **les Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** du territoire régional au-delà de leur implication dans la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité et à la santé : pour leurs actions d'accompagnement, d'information et d'orientation (AIO) individuelles et collectives de publics fragilisés, en priorité des femmes, dans leur parcours d'emploi et de formation professionnelle.

➤ DES RÉSULTATS EN 2022

Communication de la Région sur les formations sanitaires et sociales :

Le secteur social, éducatif et sanitaire représente un champ d'intervention où la proportion d'hommes dans ces métiers reste encore faible. Face à la forte féminisation des publics en formation et en emploi dans le secteur sanitaire et social, la Région développe une sensibilisation à la mixité dans le cadre de l'information et de l'orientation sur ces formations et métiers.

En cohérence avec le Schéma régional des formations sanitaires et sociales, adopté lors de l'assemblée plénière du 30 juin 2017, la Région développe une communication et des actions ciblées sur la mixité de ces filières pour déconstruire les stéréotypes de genre de ces formations : représentations équilibrées lors d'animations métiers, équilibre femmes-hommes sur l'ensemble des outils de communication, partages d'expérience, etc.

À TITRE D'EXEMPLES :

- **La 1^{ère} édition des rencontres des métiers de la santé et du médico-social** a réuni plus de 1 000 jeunes pour informer sur les formations sanitaires et sociales. La Région a organisé des conférences et des animations métiers en veillant à une mixité des apprenant-e-s, en particulier lors de la campagne de communication dédiée et des intervenant-e-s.
- **Une démarche qualité menée par les organismes de formations sanitaires et sociales.** Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales prévoit dans son action 8, de « renforcer et harmoniser la qualité de l'offre de formation par la mise en œuvre d'une charte qualité pour les organismes de formations sanitaires et sociales ». La Région accompagne les organismes de formations sanitaires et sociales dans la réalisation de leur démarche qualité avec un dispositif de sensibilisation sur plusieurs thèmes : embauche, formation, promotion professionnelle, qualification, conditions de travail, rémunérations, articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale. Pour ces formations conduisant aux métiers du soin à la personne, encore l'objet de stéréotypes, les outils participent à l'information et à la sensibilisation des équipes pédagogiques et des apprenant-e-s. sur les freins et leviers des pratiques professionnelles dans la lutte contre les inégalités.

Les sensibilisations se concrétisent par des fiches sur l'égalité femmes-hommes qui sont présentes dans le guide d'accompagnement à la qualité. Ce guide sert de support aux organismes de formation pour mettre en place leur démarche d'amélioration continue de la qualité.



De plus, dans le secteur sanitaire et social, 2 vidéos ont été réalisées pour montrer des parcours d'hommes dans des métiers traditionnellement occupés par des femmes : aide à domicile et assistant social.

La plus-value de ces productions est de montrer des parcours de femmes et d'hommes dans des métiers traditionnellement occupés respectivement par des hommes et des femmes.

Plusieurs partenaires¹ se sont mobilisés pour réaliser ces vidéos qui viennent compléter les 12 productions déjà réalisées dans le cadre des appels à projets précédents.

> INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LE SITE ME FORMER EN OCCITANIE

Les sujets prioritaires du portail Me former en Occitanie, que sont l'orientation et la formation, s'adressent à un public pluriel, jeune ou adulte, féminin ou masculin. Dans cette démarche, le traitement des informations valorise des visuels (photos, vidéos) s'attachant à représenter les métiers et les formations de façon diverse et positive.



© Delpoux Dominique- Région Occitanie

À TITRE D'EXEMPLES :

- La refonte de la page d'accueil du site valorise des personnes aux profils variés, dans des représentations non conventionnelles ;

(1) Les clubs FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) d'Occitanie, les CIDFF, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, la Mission Locale Garrigue et Cévennes, le GIP FCIP, Occitanie Films et l'association « Autres Directions »

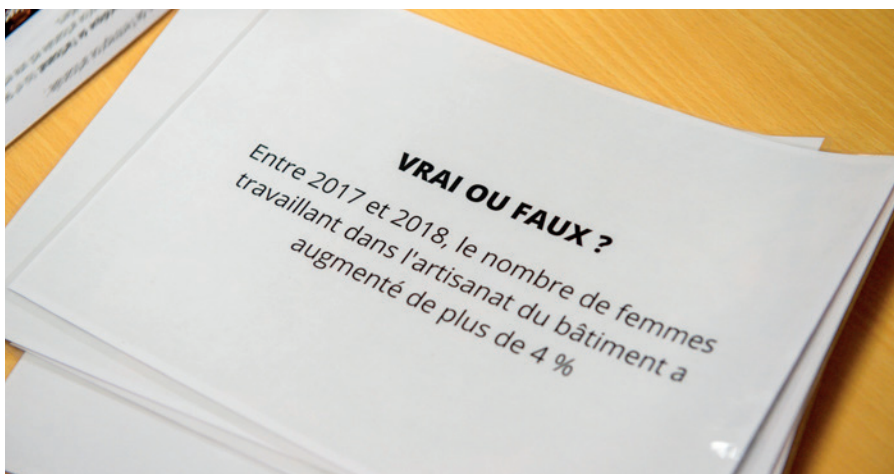
- Actualité informant sur les **vidéos produites par la Région** : courtes et attractives, elles présentent des métiers tels que charpentier, ambulancier ou conductrice de car :



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

Actualité diffusée en mai 2022

- Information sur des **événements Orientation/Emploi** traitant de la mixité, notamment durant le mois de mars (rubrique « Agenda ») ;
- **Mise en ligne de Guides d'orientation** qui visent à ouvrir le champ des possibles de toutes et tous : ils mettent en avant des femmes et des hommes en situation professionnelle à l'opposé des représentations classiques.



© Boutonnet Laurent- Région Occitanie

Magazines « Fabriquer le monde de demain » (octobre 2022) ou « S'engager dans des métiers au cœur de l'humain » (décembre 2022)

► DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE POUR PROMOUVOIR LA MIXITÉ DANS LES MÉTIERS

Afin de favoriser la mixité professionnelle, dans le cadre de l'**appel à projets « info métiers »**, la Région a soutenu la réalisation d'outils, de rencontres et d'actions dédiées aux femmes :

1. Les outils :

65 vidéos et capsules sonores portant le témoignage de femmes occupant des fonctions encore trop souvent occupées par des hommes, dans 9 secteurs professionnels, représentant **37 métiers**.



2. Les témoignages :

De nombreuses femmes en activité ont apporté le témoignage de leurs parcours professionnels lors des rencontres métiers destinées aux demandeurs d'emploi, pour aider à lutter contre l'auto-censure et décorrélérer le genre et les compétences.

- **Les consultantes** à l'honneur : rencontre entre de jeunes diplômé-e-s des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et les consultant-e-s de l'entreprise « Ethic Group » le 26 janvier 2022 (animation : l'association « Nos Quartiers ont du Talent ») ;
- **Accessoiriste au cinéma** : témoignage dans le cadre des découvertes des métiers du cinéma à la Maison de l'Oriental à Toulouse le 21 avril (animation : Occitanie Films) ;
- **Responsable d'une entreprise de paysage** : témoignage dans le cadre de la découverte des métiers du paysage au GEIQ VERT à Toulouse le 21 avril (animation : l'Union des Entreprises du Paysage – UNEP) ;
- **Deux illustratrices et une responsable de jeux vidéo** sont intervenues à la Maison de l'Oriental de Montpellier en février et mars 2022 (animation : Halle Tropisme) ;
- **Quatre productrices agricoles héraultaises** ont ouvert leur exploitation et leurs ateliers de transformation à Valflaunès, Saint-Martin-de-Londres, Mas de Londres et Notre-Dame-de-Londres (animation : association « Pic'Assiette ») ;
- **Une conductrice poids-lourd** a dialogué par chat avec des personnes intéressées par les métiers du transport de marchandises (animation : AFT Transport et Logistique) ;

De plus, la thématique de l'égalité femmes-hommes est systématiquement abordée par les opérateurs suivants :

- **Les 13 CIDFF** d'Occitanie ont organisé **61 interventions** entre septembre 2021 et septembre 2022, pour faire émerger les stéréotypes et proposer une réflexion sur les compétences, quel que soit le genre ;
- **L'UIMM** : Le « cahier des charges » de la réalisation des vidéos sur les métiers de l'industrie aborde systématiquement la question de la mixité et de l'égalité professionnelle, comme élément d'attractivité de l'entreprise ;
- **Instant Science** a réalisé **11 actions** de découverte des métiers en 2022, au cours desquelles le concours du GIFAS « Féminisons les métiers de l'aéronautique » organisé par l'association « Aireemploi ».





© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

3. Les actions :

Enfin, 4 actions dédiées à la mixité des métiers ont été organisées pour le public demandeur d'emploi :

- **L'AFT** a organisé **une journée sur les métiers de la conduite** le 16 mars 2022 à la Maison de l'Orientation de Montpellier et le 17 mai à la Maison de l'Orientation de Toulouse ;
- **L'IRASS** a organisé une **formation action** en avril-mai 2022, avec des conseillers et des demandeurs d'emploi, pour développer une culture de l'égalité, faire prendre conscience du sexisme et des représentations stéréotypées des métiers, outiller les conseillers afin de promouvoir une orientation plus égalitaire ;
- **La Compagnie du Code** a organisé une session de deux jours pour sensibiliser les femmes aux **métiers du développement et de la programmation informatique**, à Mende.

> DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

1. Les Maisons de ma Région

Des actions de découvertes des métiers sont mises en place au sein des Maisons de ma Région implantées dans les 13 départements de la région Occitanie. Ces actions, organisées avec les partenaires de l'emploi et de la formation présents sur chaque territoire, ont pour objectif de proposer à un large public (demandeur-euse-s d'emplois, scolaires, etc...) une vision réelle des métiers et de leurs conditions d'exercice. La thématique de l'égalité femmes-hommes est systématiquement prise en compte de manière transversale, dans les supports de communication (affiches, flyers...) et des témoignages sont valorisés.



Au sein de l'Unité Territoriale 31, dans le cadre d'une découverte sur les métiers du transport, **l'AFT a réalisé une mini conférence sur le transport au féminin** pour inciter des professionnelles à s'orienter vers les métiers de la conduite.



Sur le bassin de Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Figeac, **5 actions de découvertes métiers spécifiques à la thématique égalité** ont été organisées en 2022 sur le secteur de l'industrie et du sanitaire et social. Des témoignages de salariés du territoire, témoignages d'hommes pour le secteur sanitaire et social et de femmes pour l'industrie afin de déconstruire les préjugés de genre et d'agir sur les représentations genrées des métiers, des formations et compétences professionnelles.



Le 19 mai 2022, au lycée Louis Vicat à Souillac, lors d'une **journée d'immersion dans les métiers du bâtiment et de l'énergétique**, en présence de 70 professionnels (de l'Éducation nationale, conseillers en insertion professionnelle, du BTP, organismes de formation), le CIDFF a effectué une présentation autour de **l'égalité dans l'emploi dans ce secteur** par une approche déconstruisant les stéréotypes et préjugés et avec une approche par compétences.



Enfin, l'Unité Territoriale du Tarn, en partenariat avec l'agence AD'OCC, **a organisé une conférence-débat sur la création reprise d'entreprise au féminin le mercredi 30 mars 2022** au sein de la Maison de Région de Castres. L'agence de développement économique de la Région Occitanie, Ad'Occ, ainsi que le réseau des chambres consulaires du Tarn, ont pu présenter aux 36 participantes les structures et les dispositifs d'accompagnement à la création, reprise d'entreprise. De nombreux témoignages et échanges, dans des secteurs d'activités variés, sont venus étayer les propos, et ce en présence de l'association Femmes Cheffes d'Entreprise (FCE).

Des actions de culture commune à destination des partenaires de l'emploi formation ont également eu lieu sur les territoires, comme l'action intitulée « Politique publique et sexisme » organisée par le CIDFF à la Maison de ma Région de Tarbes.

Des **expositions** sont également proposées au sein des Maisons de ma Région :

- **L'exposition « Antoinette, 50 ans plus tard : histoire et devenir des luttes pour l'égalité Femmes-Hommes de génération en génération »** a été affichée dans les Maisons de ma Région d'Albi et de Auch ;
- **L'exposition « Les Tronches de l'emploi »**, proposée par la Mission Locale Tarn Sud dans le cadre d'un appel à projet régional, a été affichée dans les Maisons de ma Région d'Albi et de Castres.

2. Les actions menées par les Maisons de l'Oriention

L'égalité femmes-hommes est systématiquement prise en compte dans les supports de communication (affiches, flyers...) et des témoignages sont valorisés.

La MDO de Montpellier accueille tous les ans des femmes accompagnées par le CIDFF dans le cadre du programme « une femme, un projet, une vie » pour leur faire découvrir l'offre de services de la Maison de l'Oriention et mène des actions ponctuelles :

▲ **Les métiers scientifiques et techniques pour les filles :**

Menée dans le cadre de l'appel à projet info métiers en partenariat avec Ingénieurs et Scientifiques de France et Femmes et Sciences, cette action a consisté à organiser des ateliers ludiques de découvertes de parcours et témoignages et échanges avec des jeunes doctorantes : 75 élèves de collèges et lycées ont participé.

En mars 2022, plusieurs actions ont été menées dans le cadre du mois de l'égalité femmes-hommes :

▲ **Cap mixité : les métiers ont-ils un genre ?**

Action menée avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, dans le cadre de l'appel à projet info métiers, la MDO organise des ateliers, jeux, pour découvrir des parcours et permettre les échanges. 36 personnes ont participé à cette action.

▲ **Café débat « les compétences ont-elles un genre ? »**

Mené par l'Institut Recherche Action Sociologie Sémiotique et communication (IRASS) dans le cadre de l'appel à projet info métiers, le café débat a réuni 9 personnes.

▲ **Mixité dans les transports :**

Sensibilisation menée par l'AFT Transport et Logistic (organisme de développement et de formation professionnelle) dans le cadre de l'appel à projet info métiers auprès de 5 demandeurs d'emplois.

▲ Mercredi des métiers sur le secteur du BTP :

Zoom sur la mixité dans l'espace débat sur l'égalité des genres organisé par le Centre Régional d'Information des Jeunes (CRIJ) dans le cadre de l'appel à projet info métiers, auprès de 20 jeunes. **En 2022, la MDO de Toulouse a mené 3 types d'actions pour promouvoir la mixité des filières et des métiers :**

1. Le lancement de la semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin, par 100 000 entrepreneurs lundi 7 mars

25 élèves ont participé à cette journée de lancement et ont échangé avec des femmes entrepreneures. Cette journée a permis de promouvoir la culture entrepreneuriale et la réussite au féminin.

2. Le forum « les métiers n'ont pas de genre » organisé le mardi 8 mars 2022

Mini-conférences sur « **les femmes dans le BTP et les femmes dans le numérique** » suivies d'un forum de rencontres avec des professionnelles de différents secteurs (BTP, numérique, mécanique, santé/social, coiffure/esthétique, métiers de bouche, métiers de la sécurité, industrie, aéro....) pour déconstruire les stéréotypes de genre dans les choix d'orientation des jeunes.

Des expositions photos réalisées par FACE Grand Toulouse et par le CIDFF, des vidéos présentant des parcours de femmes et un espace débat ont accueilli 20 femmes professionnelles, 152 élèves et 15 accompagnants au total.

3. Information métiers : la mixité dans les métiers du transport lundi 9 mai

Information et découverte des métiers de la conduite en transport routier de marchandises et transport de voyageurs au travers de témoignages de professionnelles auprès de 15 femmes informées.

En complément, lors de chacune des informations sur les métiers, des ateliers orientation, ou dans le cadre des animations, la MDO de Toulouse rappelle régulièrement les messages que les métiers n'ont pas de genre et que l'ensemble des métiers sont accessibles à toutes et tous.

3. Les Salons TAF (Travail, Avenir, Formation)

Les salons TAF sont co-organisés par la Région, Pôle Emploi, les Missions Locales ainsi que différents partenaires du territoire régional. Ces manifestations, qui se déploient sur toute la Région, permettent d'accéder en un même lieu à toutes les informations en matière de formation et d'activités professionnelles. Le but de ces événements est de permettre à chaque personne de rencontrer des organismes de formation ainsi que des entreprises qui recrutent.

La mixité des métiers est un axe fort des salons TAF. La volonté de communiquer sur les métiers, sur leur image et de combattre les stéréotypes de genre liés à l'emploi, est généralisée sur l'ensemble des salons. Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont fortement associés dans l'organisation et l'animation des salons TAF.

À TITRE D'EXEMPLES :

- **Lors du salon TAF d'Auch** qui s'est déroulé le 6 avril 2022, le CIDFF du Gers a proposé son animation « **CAP Mixité** » autour de la diversification des choix professionnels et de la déconstruction des stéréotypes de genre (Quizz métiers / vidéo) ;
- Le 14 avril 2022, le CIDFF était implanté dans l'espace « **Démonstrations de métiers** » du **salon TAF de Saverdun**. Le public a pu être sensibilisé à la mixité des métiers par le biais d'une animation sous forme de jeu, permettant des échanges et questionnements autour de la représentation que chacun se fait des métiers. L'animation « **La Roue de l'Égalité** » a également permis d'échanger avec le public sur l'évolution des droits des femmes toutes thématiques confondues, et ce toute la journée ;
- **Au salon TAF de Toulouse**, qui s'est tenu les 16 et 17 mars 2022, une mini conférence intitulée « **Aïles ou Elles du Numérique** » a été organisée au sein du Village Numérique.

De plus, 2 conférences ont eu lieu :

- **Les femmes dans le métier du transport** avec des témoignages et retours d'expérience d'une entreprise de transport et de voyageurs et de salariées en poste ou en formation ;
 - **La mixité et l'élargissement des choix professionnels** animée par le CIDFF pour favoriser la mixité des emplois, élargir la palette des métiers exercés par les femmes et diversifier les choix professionnels masculins en levant les stéréotypes.
- Au niveau régional, au sein de tous les salons TAF de la Région Occitanie, des espaces de démonstrations de métiers permettent de valoriser la mixité dans les métiers.

Le CIDFF anime également des conférences, des quizz et met à disposition des publics des mini films et des expositions sur le thème de l'égalité.

> DES PERSPECTIVES POUR 2023

- Les résultats du 4^e appel à projets **Info Métiers** (2022/23) témoignent de la montée en puissance de la thématique Égalité :

Sur 43 actions proposées aux demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion, **34 - soit 78% - abordent la thématique de l'égalité femmes-hommes** au cours de leurs actions. Certaines de ces actions sont spécifiquement dédiées au public féminin :

- Dans le secteur du numérique, la Compagnie du Code propose à un public féminin une session de deux jours pour **approfondir la programmation et le codage**, à travers la création d'un site ou d'une page. Ces actions ont eu lieu à Narbonne les 26 et 27 avril à Mende, les 2 et 3 mai à Saint-Hippolyte-du-Fort, début juin et les 13 et 14 juin à Tarbes ;
 - La Fédération Régionale des CIDFF et les CIDFF départementaux prévoient **70 interventions dans tous les départements** d'Occitanie.
- Sur le site Me former en Occitanie :
 - Augmentation du nombre d'actualités placées en « Une », qui privilégieront les témoignages de personnes en situation professionnelle atypique.

- La Région est engagée dans des actions pour les égalités et contre les discriminations, contre les déterminismes sociaux pour aller vers une égalité réelle des chances, au delà de l'égalité de droits.

- Ainsi, dans son nouveau plan régional de formation 2023-2026, la Région sur le volet de l'orientation et de la formation professionnelle, cherche à mobiliser tous les leviers de l'orientation pour atteindre une plus grande mixité dans les métiers et les formations ;
- Dans le cadre du dispositif PROJET PRO, des actions concrètes pour favoriser l'égalité, déconstruire les stéréotypes des métiers et favoriser l'orientation ont été développées par les organismes de formation.

Ainsi, des ateliers pédagogiques proposant des méthodes participatives avec des escape games, serious games, quiz interactifs, jeux de rôle mais aussi théâtre-forums, film-débats, interventions d'acteurs associatifs, rencontres avec des professionnels de métiers dit « genrés » pourront être organisés au cours de la période de formation.

Représentée sur les dispositifs préqualifiants, la Région agit sur les modalités d'accès aux formations qualifiantes pour sécuriser l'accès des femmes à un emploi pérenne.

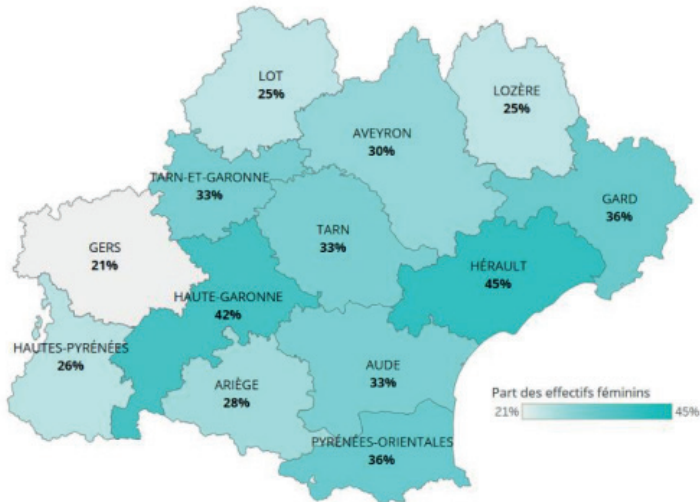
ACTION 6

METTRE EN PLACE DES MESURES SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA MIXITÉ FILLES-GARÇONS DANS LE PLAN APPRENTISSAGE

En Occitanie, près de 4 apprenti.e.s sur 10 sont des femmes : l'enjeu est de féminiser les effectifs.

PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS D'APPRENTI.E.S EN 2022

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Traitement Carif-Oref Occitanie.



En 2022, on dénombre 39% de femmes parmi les apprenti.e.s (40% en France). Elles entrent généralement plus tard dans l'apprentissage et préparent des diplômes plus élevés. On observe de fortes disparités selon la spécialité de la formation préparée.

► ENJEUX

Mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur de la mixité filles-garçons dans l'apprentissage, où les jeunes femmes sont encore trop peu nombreuses, et faire de l'apprentissage une voie d'excellence.

➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », les Régions ont perdu la compétence générale en matière d'apprentissage.

Mais, parallèlement, cette loi est venue renforcer le rôle de la Région en matière d'orientation en lui confiant la mission d'information sur les métiers et les formations, y compris par apprentissage.

Ainsi, dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale de l'apprentissage, et en complémentarité avec l'offre régionale en matière d'information sur les métiers, la Région Occitanie poursuit l'accompagnement et le soutien des CFA et OFA (centres et organismes de formation par apprentissage), dans leurs missions d'information sur l'apprentissage via un Appel à Projets (AAP) « Promotion et valorisation de l'apprentissage ».

➤ DES RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2022

La Région Occitanie accompagne les porteurs de projets retenus dans ce cadre, à savoir les CFA et les OFA qui mettent en place des actions :

- De promotion et de valorisation des formations par apprentissage, des métiers et des filières professionnelles accessibles par cette voie de formation (Axe 1),
- D'information et de recrutement de candidats à l'apprentissage (Axe 2),
- De prévention des ruptures de contrats d'apprentissage et de soutien à la citoyenneté des apprenants (Axe 3).

Les enjeux du genre, de l'image des métiers et de l'égalité femmes-hommes sont au centre de l'action des centres de formation d'Occitanie.

À TITRE D'EXEMPLES :

• Les CFA Chambre des métiers et de l'artisanat – Axe 3 de l'AAP

- L'IRFMA de l'Hérault (34) organise **des actions de sensibilisation** auprès des apprenti.e.s, avec des interventions d'une demi-journée sur les thématiques suivantes : lutte contre les addictions, sexualité et égalité femmes-hommes ;
- Des structures spécialisées (ANPAA 34, CIDFF 34, etc.) ont des formateurs qui interviennent sur les différents thèmes abordés, en organisant des débats, échanges au travers de quizz, vidéos et divers supports de communication ;
- Le CFA Chambre des métiers et de l'artisanat des Hautes-Pyrénées (65) met en place des **actions d'accompagnement à la vie active et citoyenne** de leurs apprenti.e.s et possède notamment le label E3D niveau 2 du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont ainsi développé des **séances de prévention** ayant pour objectif de renforcer les aptitudes des apprenants comme notamment l'estime de soi, le respect des autres, le développement de la citoyenneté. Ils organisent ainsi des actions de prévention ayant pour thèmes : l'égalité, les droits et devoirs du citoyen et de l'apprenti.e, les conduites addictives, le harcèlement, le racisme, etc. Là encore, des structures spécialisées les accompagnent dans la réalisation de ces actions (CIDFF, Planning familial, MAAF, etc.).

- **Les CFA Agricole du Lot – Axe 3 de l’AAP**

Tous les ans, le CFAA du Lot accompagne ses apprenti.e.s à la vie active et citoyenne par des pratiques comme : la lutte contre les stéréotypes sexués, les prises de conscience citoyenne, les prises de conscience dans les pratiques écoresponsables (avec un référent agroécologique)...

- **Lycée de la Mer Paul BOUSQUET à Sète (30) – Axe 1 de l’AAP**

Réalisation d’**une charte « égalité des sexes et des chances »** et un **guide de bonne conduite** dans les métiers de la mer (conchyliculture et aquaculture) qui sont des métiers difficiles et réputés très masculins. L’objectif est de favoriser la mixité dans les formations au sein de leurs structures en sensibilisant les formateurs, les maîtres d’apprentissage, les apprentis et les futurs apprenti.e.s à la question de l’égalité entre les sexes.

- **Les CFA Aspect d’Occitanie multi-secteurs et multi-sites en Occitanie – Axe 1 de l’AAP**

Création de 30 capsules vidéo de 2 minutes qui seront ensuite mises en ligne : elles mettent en valeur le parcours de certain.e.s apprenti.e.s et de leurs maîtres d’apprentissage, avec un accent sur l’accompagnement au handicap et l’égalité homme-femme dans les métiers.

Les secteurs professionnels en tension ont été privilégiés : industrie, service à la personne, sécurité et restauration.

- **Enfin les CFA de l’Industrie œuvrent aussi fortement à déconstruire certaines représentations, notamment de genre, concernant leurs métiers (CFAI de Beauzelle, CFAI de Baillargues et CFAI de l’Adour)**

Le CFA de l’Industrie sites de Beauzelle (31) et Cambes (46) met en place des webinaires et des rencontres thématiques sur les thèmes de la mixité et de l’égalité femmes-hommes en direction du grand public (Axe 2 de l’AAP). Il organise également des actions courtes sur la citoyenneté des apprenti.e.s pour leur permettre d’obtenir un premier niveau de sensibilisation autour de l’égalité professionnelle, avec l’appui d’un organisme de formation spécialisé comme « Être formations » à Figeac (46) avec un module de 2 heures.

ACTION 7

INCITER À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS DES FEMMES : FOCUS CULTURE

▲ CONTEXTE

Les femmes restent moins visibles dans le secteur culturel :

- > 41 % de femmes à la tête des établissements publics de la culture.
- > 68% de femmes à la direction des 41 musées nationaux.
- > 22% de femmes primées pour le meilleur album composé, écrit ou interprété aux Victoires de la musique 2020-2022.
- > 2^{ème} film réalisé par une femme primé au Festival de Cannes en 2022, le premier datant de 1993.
- > 55% de femmes au sein des commissions du Centre national du Livre (CNL) 2017-2022.

Source : Ministère de la Culture, Observatoire 2023 de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication.

› ENJEUX

- Lever les freins de l'accès des femmes aux différents postes ou fonction de direction dans la filière culturelle.
- Renforcer leur reconnaissance au sein du milieu professionnel et par le public.
- Promouvoir par les œuvres artistiques les valeurs d'égalité.
- Favoriser la visibilité des femmes artistes.

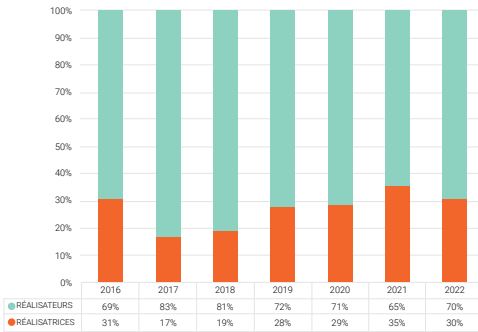
› DES RÉSULTATS EN 2022

Dans le cadre de sa stratégie culturelle et patrimoniale 2022-2028, la Région a modifié plusieurs dispositifs de soutien en intégrant **des critères d'éga-conditionnalité des aides** ayant pour objectifs de rendre visible et de soutenir davantage les femmes et leurs actions.

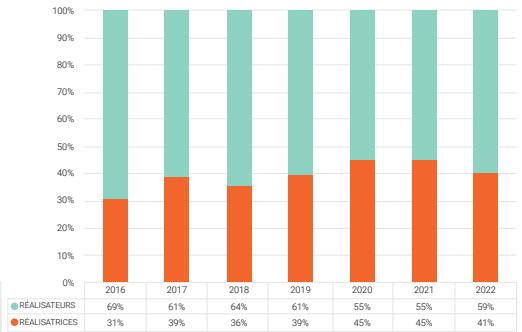
À TITRE D'EXEMPLES :

- Le dispositif Création audiovisuelle comprend des dispositions sur l'éga-conditionnalité pour encourager les réalisatrices accompagnées par la Région Occitanie. **L'appel à projets annuel d'aide directe à l'écriture** fait également référence à la notion de parité des lauréats (auteurs / autrices émergent-e-s ou confirmé-e-s).

Aides à des réalisatrices sur aides totales (par montants)



Aides à des réalisatrices sur nombre d'aides totales



La parité réalisatrice-réalisateur sur les 7 années d'observation ne progresse pas encore suffisamment mais est cependant supérieure aux données nationales

Région Occitanie DCP - Industries Créatives 03/2023

- **Les actions menées par le Musée Régional d'Art Contemporain (MRAC) :** en 2022, le musée a organisé plusieurs temps forts pour mettre à l'honneur des femmes artistes ;

> **Le MRAC a reçu l'exposition « Campo di Marte »** réalisée par Nathalie du Pasquier, exposition conçue en co-production avec le MACRO à Rome entre le mois d'avril et le mois septembre 2022. Cette exposition a été vue par 9 390 visiteurs. Le **MRAC** a présenté la première exposition personnelle de Nathalie Du Pasquier dans un musée français, composée à partir d'une centaine d'œuvres réalisées entre 1980 et aujourd'hui ;

> **L'exposition collective « Aoulioulé »** en compagnie des commissaires de l'exposition Sylvie Fanchon et Camila Oliveira Fairclough rassemblant 22 artistes (autant d'artistes hommes que femmes), était exposée au **MRAC** durant 6 mois (entre l'automne 2022 et le printemps 2023) ;

> **L'exposition « Sur le plateau de tournage. Objets à suppléments d'âme et tir d'arlequin »** de Valérie du Chéné artiste d'Occitanie qui vit et travaille à Coustouge et à Toulouse a été également reçue au **MRAC** entre janvier et avril 2022.



© Aurélien Mole
vue de l'exposition « Campo di Marte », Nathalie du Pasquier – Mrac

▲ CONTEXTE

Entreprendre au féminin :

- > En Occitanie, les femmes représentent 39% des chef-fe-s d'entreprise dans le secteur privé (dirigeant-e-s salarié-e-s, non salarié-e-s). Au sein des entreprises individuelles, dont font partie les micro-entreprises, la parité est quasiment atteinte (44%).
- > À la tête des sociétés SARL, SA, SAS, les femmes représentent 1 dirigeant-e sur 4.
- > Elles représentent 23% des postes de directeurice-s et cadres des grandes entreprises.

(Source : Étude sur les femmes aux postes de direction INSEE 2022)

> ENJEUX

Soutenir la dynamique grandissante des femmes porteuses de projets d'entreprise et créatrices d'activités.

> POLITIQUE RÉGIONALE

Afin d'augmenter le taux de féminisation dans la création d'entreprises, la Région intègre les objectifs d'égalité femmes-hommes dans sa politique régionale en faveur de l'entrepreneuriat réaffirmés comme une des priorités du nouveau Schéma Régional en faveur du Développement Économique et Innovation et Internationalisation (SRDEII) voté à l'assemblée plénière de novembre 2022.

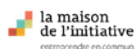
À ce titre et afin de favoriser l'entrepreneuriat des femmes, la Région finance via les Appels à projets Entrepreneuriat, des opérateurs terrain qui accompagnent les futures dirigeantes pour mener à bien leurs projets de création ou de reprise d'entreprises.

De même, dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire, des objectifs de mixité sont fixés aux structures chargées d'accompagner les porteur-se-s de projets.

> DES RÉSULTATS EN 2022

Dans le cadre du PASS Commerces de Proximité, la Région soutient la SCOP Résistance à hauteur de 20 000 €, qui est composée de femmes entrepreneures.

Au titre des Appels à projets Entrepreneuriat 2022-2024, un financement de 407 978 € a été accordé à quatre structures de terrain qui s'adressent plus particulièrement au public des femmes qui créent et développent une activité économique :



- > **La Maison de l'Initiative** Entreprendre et coopérer au féminin est un opérateur de formation et d'insertion pour les femmes. Cette Coopérative d'Activité Économique (CAE) est une SCOP qui intervient depuis 25 ans sur la thématique de l'entrepreneuriat. Bien implantée sur le territoire de la Haute-Garonne et de l'Ariège, la Maison de l'Initiative propose un accueil et un accompagnement

de qualité aux porteuses de projets de création d'entreprise qui souhaitent développer leur projet et tester leur activité au sein d'un environnement sécurisé. Le constat des disparités persistantes entre les femmes et les hommes a amené l'équipe de La Maison de l'Initiative à développer un savoir-faire spécifique dit « au prisme du genre ». Cette expertise permet de former chacune et chacun à repérer les implicites liés aux stéréotypes sexués et aux représentations culturelles personnelles afin de chercher à gagner un degré de liberté dans sa posture d'entrepreneuse.

La SCOP propose également un parcours hors CAE, qui apporte aux créatrices un appui leur permettant de valider la faisabilité globale de leur projet et leur propose des formations aux métiers de dirigeantes.

Le montant de l'aide de la Région s'élève à 209 022 € pour la période 2022-2024, avec pour objectif d'accompagner 180 créatrices.



- > La coopérative de l'économie sociale et solidaire, **Égalitères**, créée en 2004, s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Agréée ESU (entreprise solidaire d'utilité sociale), cette CAE agit pour faire émerger et soutenir les initiatives économiques. La spécificité du projet porté par Égalitères est de développer un accompagnement dédié et personnalisé prenant en compte la levée des freins à l'entrepreneuriat féminin (accès aux prêts bancaires, analyse des freins rencontrés, etc.). Les créatrices bénéficient ainsi d'un parcours d'accompagnement qui outre la validation globale du projet, propose de la formation et du tutorat ainsi qu'un suivi de 3 ans en post-crédation. Il est également proposé une mise en réseau avec un dispositif de marrainage d'une année.

Le montant de l'aide régionale est de 62 900 € pour 2022-2024, avec comme objectif d'accompagner 199 créatrices sur cette période sur le bassin toulousain et la zone péri-urbaine.



- > Créée en 2017 à Toulouse, **Les Premières Occitanie** s'est ensuite implantée également sur Montpellier. Sur le modèle de la fédération nationale Les Premières, créée il y a 12 ans, propose un programme d'accompagnement à la création d'entreprise à destination des femmes ou des équipes mixtes porteuses d'un projet d'entreprise à potentiel innovant. L'objectif est de favoriser et d'accélérer la mixité dans la création d'entreprise sur la région en soutenant l'entrepreneuriat au féminin et en promouvant l'égalité professionnelle. L'offre d'accompagnement couvre la totalité du parcours de la créatrice de l'idéation à la création. Par exemple, le module START-1 permet à la créatrice de tester son idée et son profil entrepreneurial et contribue à lever les freins à l'entrepreneuriat au féminin en s'adressant aux femmes qui ont une idée ou l'envie de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale mais ont encore des doutes sur leurs capacités.

Le montant de l'aide de la Région est de 91 056 € pour la période 2022-2024 avec comme objectif d'accompagner 107 créatrices sur cette période.



> **La Ruche ECOW** à Montpellier fait partie du réseau national des Ruches qui compte 10 entités en France. Ce réseau souhaite créer des écosystèmes locaux propices à l'émergence de projets entrepreneuriaux ayant un impact social, sociétal ou environnemental. Le réseau a 3 activités principales : le co-working, l'incubation et le conseil sur les thématiques d'innovation sociale et de RSE. La Ruche Montpellier est un tiers-lieu créé en 2017 à destination d'acteurs de changement, menant des projets à impact positif sur l'environnement et la société.

Ses actions reposent sur 3 piliers :

- **Entreprendre** : avec des parcours d'incubation dont « Les Audacieuses », réservé aux femmes ayant un projet à impact.
- **Innover** : en étant un laboratoire d'innovation sociale et en sensibilisant sa communauté aux enjeux de la RSE et à l'innovation responsable.
- **Partager** : en favorisant l'échange, l'entraide et la stimulation entre les membres de sa communauté.



> **Les Audacieuses** est un programme de **9 mois** qui accompagne les **femmes** qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat à impact. La Ruche les héberge, leur fournit des outils pratiques, les aide à valider leurs hypothèses et passer de l'idée à l'entreprise durable. L'objectif des Audacieuses est double :

- **Favoriser** le passage à l'action des femmes qui portent un projet responsable ;
- **Accompagner** celles qui souhaitent entreprendre et les rendre plus visibles et ce quel que soit leur profil, des jeunes femmes étudiantes à celles en reconversion professionnelle.

Le montant de l'aide régionale est de 45 000 € pour 2022-2024 et porte sur la mission d'incubation de La Ruche. L'objectif est d'accompagner 36 créatrices sur cette période.

> **Les actions de l'agence économique Ad'Occ pour faire progresser l'égalité femmes-hommes en 2022.**

L'agence AD'OCC pilote le RésO Entprenez (réseau des acteurs du conseil et du financement en création reprise d'entreprise) et intègre des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes pour déployer des actions.

Plus précisément, 3 actions ont été menées par l'agence AD'OCC en 2022 :

Lors du mois de la création-reprise « Entprenez en Occitanie » organisé du 7 novembre au 7 décembre 2022, l'agence AD'OCC visibilise les femmes dans ses outils de communication. Des visuels mixtes mettant en avant un personnage féminin ont été choisis pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes.

Durant cette opération, une conférence mixte sur l'entrepreneuriat a été organisée dans chacun des 13 départements de la région Occitanie. À cette occasion, les parcours de 20 femmes entrepreneures ont été valorisés grâce à leurs témoignages.

De plus, l'agence économique AD'OCC a co-organisé 6 conférences sur le thème de la création/reprise d'entreprise au féminin pour présenter les outils à la disposition des femmes qui souhaitent créer leur activité :

- Le 25 mars à Saint-Gaudens, le 28 mars à Foix et le 30 mars à Castres durant le mois de l'égalité,
- Le 15 mars à Toulouse et le 6 avril à Carcassonne lors de salons TAF (Travail Avenir Formation),
- Le 22 avril en webinaire avec l'association « Les Premières » à destination des membres du RésO Entprenez.

> **PERSPECTIVES POUR 2023**

L'agence AD'OCC prévoit d'organiser un nouveau mois de la création-reprise d'entreprise du 6 novembre au 6 décembre 2023 en s'appuyant sur le même format de valorisation de l'entrepreneuriat féminin (outils de communication et mise en avant de parcours d'entrepreneures).

Elle poursuivra les actions initiées les années précédentes dans le cadre de la politique régionale sur la thématique de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes en Occitanie.

ACTION 8

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE SUR LES PROBLÉMATIQUES D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

▲ CONTEXTE

La situation du territoire en matière d'égalité femmes-hommes :

Sur cette thématique pourtant majeure, les données sont peu nombreuses, notamment à l'échelle régionale et lorsqu'elles existent au niveau national, elles ne permettent pas d'éclairer la situation présente de manière satisfaisante. Au niveau local, des données existent mais sont difficilement compilables.

> ENJEUX

Connaître la réalité du territoire pour définir les actions qui sont porteuses de changement et tendre vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

> POLITIQUE RÉGIONALE

Tout au long de l'année, la Région mène une veille sur les données existantes en matière d'égalité femmes-hommes sur le territoire d'Occitanie. L'analyse des données consolidées, issues des partenaires et observatoires régionaux, permet d'améliorer la connaissance du territoire sur ce sujet et ainsi d'orienter le choix des actions susceptibles d'être porteuses de changement. À l'initiative de la Région, des études ou enquêtes ponctuelles peuvent venir compléter cette démarche selon les besoins.

(1) Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires actualisés au 19 janvier 2023)

(2) Source : Insee, recensements de la population 2019 (exploitation principale).

(3) Source : Insee, recensements harmonisés de la population 2013 et 2019 (exploitations complémentaires)

(4) Source : Insee, base Tous salariés 2020, au lieu de travail)

► DES RÉSULTATS EN 2022

Les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un travail de sélection visant à caractériser notre territoire Occitanie sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. Ils sont issus des enquêtes de l'INSEE (données régionalisées et territorialisées).

Les derniers chiffres disponibles sont les suivants :

- **51,7%** de la population régionale sont des femmes au 1^{er} janvier 2023⁽¹⁾.
- Le taux d'emploi des **femmes** âgées de **15 à 64 ans** est de **59,5%** en 2019 (contre 58,0% en 2013) alors que celui des hommes s'élève à 65,2% (contre 64,6% en 2013)⁽²⁾. **Il a augmenté de 1,5 point entre 2013 et 2019.**
- Le taux d'activité des femmes est plus faible que celui des hommes (chez les 25 à 54 ans, 86,7% pour les femmes contre 92,6% pour les hommes) en 2019⁽³⁾. **Le taux d'activité pour les femmes a augmenté de 0,3 point par rapport à 2013, et celui des hommes a diminué de 0,7 point sur la même période.**
- En équivalent temps plein, les femmes gagnent 15,7% moins que les hommes en 2020⁽⁴⁾. **L'écart s'est réduit sur un an puisqu'il était de 16,3% en 2019.**
- La part de cadres dirigeant-e-s est moins importante chez les femmes (22,6% contre 77,4% pour les hommes) en 2020⁽⁴⁾. **L'écart s'est réduit puisqu'en 2019, 21,3% des femmes occupaient ce type de poste (20,2% en 2018, 17,8% en 2017).**
- La part des salarié-e-s en temps partiel est plus importante chez les femmes (27,4% contre 6,9% pour les hommes en 2019). **Sur 20 ans, le temps partiel des femmes a diminué de 9,8 points : en 1999, 37,2% d'entre elles étaient dans cette situation⁽⁴⁾.**
- L'écart entre la proportion de femmes et d'hommes dans les conseils municipaux est de -16,6 points de % en 2022, **cet écart est de -60,6 points de % en ce qui concerne les maires⁽⁵⁾.**

► DES PERSPECTIVES POUR 2023

En partenariat avec la Direction régionale de l'Égalité et des Droits des Femmes, élaborer un outil de pilotage des indicateurs pour améliorer l'évaluation des politiques publiques régionales.

(4) Source : Insee, base Tous salariés 2020, au lieu de travail

(5) Source : RNE – Répertoire National des Elus, décembre 2022, Ministère de l'Intérieur

ACTION 9

ÉLABORER UNE CHARTE DES BONS COMPORTEMENTS POUR UNE PRÉVENTION DU SEXISME DANS LES TRANSPORTS FERRÉS, ROUTIERS ET SCOLAIRES

🔥 CONTEXTE

Les violences sexistes et sexuelles dans les transports ⁽¹⁾ :

- > 85% des victimes d'agression sexuelle dans les transports sont des femmes.
- > Pour deux tiers d'entre elles, le caractère sexuel de l'agression se manifeste par un contact physique avec l'agresseur (par exemple, des baisers ou des caresses commis sans le consentement).
- > Les jeunes femmes sont plus exposées à ce type d'agression.
- > 51% des voyageuses diminuent leur usage du transport collectif suite à un ressenti d'insécurité.

> ENJEUX

Agir pour sensibiliser et prévenir les violences sexistes et sexuelles dans les transports régionaux, compétence majeure de la Région.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Région, autorité organisatrice des mobilités et du transport ferroviaire régional a inscrit le principe de prévention du sexisme dans la Convention Région/SNCF 2018-2025. Ainsi, la Région et la SNCF se sont engagées à mettre en œuvre **une charte des comportements respectueux pour la prévention des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes dans les trains régionaux d'Occitanie**. Aucune entrave limitant leur déplacement et contrôlant ainsi leur place dans l'espace public ne devrait être faite aux femmes lors de leurs voyages en trains régionaux. En conséquence, cette charte a pour objectif de favoriser le développement de bonnes pratiques du voyager ensemble pour le respect de la liberté et de la dignité des usagères des trains liO, des conductrices des trains, des agentes d'accompagnement et du personnel féminin dans les gares ferroviaires. Elle sensibilise sur les règles du savoir-vivre ainsi que sur les comportements inacceptables pouvant être sanctionnés par le droit pénal.

> DES RÉSULTATS EN 2022

Afin de lutter contre la pénurie de personnel de conduite dans le transport routier de personnes, la Région a initié en 2021 **un Grenelle de l'emploi** dans ce domaine. L'action coordonnée des différents partenaires (Directions transports, formation et jeunesse de la Région, Pôle Emploi, le Rectorat, les organisations professionnelles, les organismes de formation professionnelle...) a permis tout au long de l'année 2022 d'attirer de nombreux·ses candidat·e·s désirant se former à la conduite au transport de voyageur·se·s.

(1) Source : Chiffres clés : vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes 2021, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances



© Dominique Delpoux - Région Occitanie

Une communication spécifique a été mise en place pour montrer des femmes conductrices de car et décroiser l'accès aux métiers de la conduite, habituellement perçus comme masculin, (campagne « devenez pilote de ligne scolaire », visible ici : lio.laregion.fr/Conducteur-de-cars-scolaires-un-metier-qui-recrute).

► LES PERSPECTIVES POUR 2023

La charte, lors de la négociation de la convention liO Région / SNCF Voyageurs 2018-2025, avait été inscrite comme projet en cours. Dans la prochaine convention 2023-2032, elle sera annexée à la convention. Cette convention va plus loin dans le suivi des actes de délinquance dont le suivi des actes sexistes et sexuels.

La place et le respect des femmes dans les transports publics demeure un enjeu important et croissant des politiques publiques de mobilité. Ainsi pour 2023, la Région va mettre en place des indicateurs spécifiques permettant de quantifier certains phénomènes et ainsi pouvoir orienter ses actions en faveur d'une plus grande égalité d'accès aux transports publics. Il est ainsi prévu d'une part, de suivre la part des femmes parmi les personnes formées et recrutées au métier de la conduite d'autocars et d'autre part, de mesurer les actes de violences verbales et/ou physiques à caractère sexiste qui peuvent avoir lieu dans les véhicules de transport routier régional, qu'ils soient scolaires ou commerciaux.

ACTION 10

ORGANISER CHAQUE ANNÉE UN ÉVÉNEMENT EXTERNE ET DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN INTERNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS

▲ CONTEXTE

Des inégalités femmes-hommes persistantes :

- > Seuls 23 pays sur 193 dans le monde sont dirigés par une femme : 10 femmes cheffes d'Etat sur 152 pays soit 6.6% et 13 femmes cheffes de gouvernement sur 193 pays, soit 6.7%⁽¹⁾.
- > Parmi les salarié-e-s du secteur privé les mieux rémunéré-e-s en 2020 : 21.3% sont des femmes et 78.7% sont des hommes⁽²⁾.
- > En 2021, les femmes représentent 39% des licences sportives et les hommes représentent 61% des licences sportives, tous sports confondus⁽³⁾.

> ENJEUX

Rendre visibles les inégalités et toutes les actions en faveur de la promotion de l'égalité femmes-hommes en saisissant des occasions communicantes.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Région organise chaque année des événements spécifiques à l'occasion du 8 mars. Chacun de ces événements est l'occasion de promouvoir les acteurs et les actrices qui font progresser l'égalité : artistes, entreprises, clubs de sport, associations etc. Chaque année, une thématique particulière est abordée, en cohérence avec les priorités de la Région ou l'actualité, et toujours en lien avec les partenaires concernés par la thématique retenue. Des actions de sensibilisation des agent-e-s des services généraux, mais également auprès des agent-e-s des ports et des lycées doivent aussi être déployées à cette occasion.

> DES RÉSULTATS EN 2022

À l'occasion du 8 mars 2022, la Région Occitanie a décidé de multiplier les actions de sensibilisation sur tous les fronts et tous les terrains en organisant cette année encore le mois de l'égalité.

Avec les partenaires régionaux, les Maisons de Ma Région, les Maisons de l'Orientation et la Maison des Sports de Montpellier, près de 40 événements gratuits et participatifs ont été organisés : expositions, projections de films, lectures de femmes écrivaines, vidéos clips, café débat, sur des thèmes variés : découverte des métiers, soutien et encouragement à la création d'entreprises par des femmes, prévention des violences faites aux femmes, table ronde sur l'égalité femmes-hommes dans le sport, etc.

(1) Source : ONU femmes, 2022. Détails page 93

(2) Source : INSEE « les salaires dans le secteur privé en 2020 », publication avril 2022 Chiffres INSEE

(3) Source : INJEP Medes recensements des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports, calculs INSEE 2021



© Benzizerara Sofiane - Région Occitanie

Pour la 1^{ère} fois, la Maison des Sports a organisé en 2022 la projection d'un documentaire « Sportives le combat médiatique des combattantes » produit par Patrick Chevalier et réalisé par Marie Lopez Vivanco. L'évènement était organisé en partenariat avec le CROS Occitanie et a permis la tenue d'une table ronde pour approfondir et dégager des axes d'actions sur le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.

► LA RÉGION OCCITANIE PARTENAIRE DU TRAIN DE L'ÉGALITÉ 2022

La Région Occitanie a soutenu le Train pour l'Égalité qui a sillonné la France en 2022 pour sensibiliser aux grands enjeux de l'égalité femmes-hommes et mobiliser les citoyen-ne-s sur tout le territoire. Porté par la Fondation des Femmes, le train de l'égalité est un projet multi partenarial avec les associations de la fédération Solidarité Femmes (les Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles, le Mouvement français pour le Planning Familial, Forces Femmes et de nombreux partenariats dont la SNCF, L'Oréal Paris, la Banque de France, Engie, Orange, France 3, France Bleue).



Le train de l'égalité se compose de 6 voitures thématiques qui proposent des animations pour prévenir le harcèlement de rue, sensibiliser sur la santé et les droits sexuels, agir sur les violences faites aux femmes, et mieux connaître les ressorts des inégalités professionnelles et agir sur celles-ci.

À Toulouse, le temps d'inauguration du Train de l'Égalité s'est tenu mardi 1^{er} mars en présence d'élu-e-s régionaux, d'ambassadrices de la Fondation des Femmes, de mécènes et de la presse.

Il a circulé en France du 26 février au 7 mars 2022 avec des arrêts dans 9 villes étapes : Toulouse, Lille, Nantes, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Marseille et Paris : <https://fondationdesfemmes.org/train-egalite/>

La Région Occitanie a soutenu ce projet à hauteur de 2000 €.



ACTION 11

PROMOUVOIR LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA COMMUNICATION INTERNE, EXTERNE ET PAR LES PARTENAIRES RÉGIONAUX

▲ CONTEXTE

Les stéréotypes dans la communication⁽¹⁾ :

Dans toutes les formes de communication, il existe une différence de traitement entre les femmes et les hommes systématiquement au désavantage des femmes, car l'usage du langage, l'usage de visuels, ne sont pas neutres. Ainsi lorsque la communication véhicule des représentations biaisées et inégalitaires, cela a pour conséquence l'invisibilité des femmes et l'assignation des femmes et des hommes à des rôles sociaux stéréotypés.

› ENJEUX

Les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires et la communication publique doit veiller à s'adresser et intégrer les hommes et les femmes, pour que chaque habitante et habitant du territoire soient représenté·e·s et s'identifient dans les messages véhiculés.

› POLITIQUE RÉGIONALE

Pour que l'égalité entre les femmes et les hommes fasse progressivement partie de la culture commune de la collectivité, la Région est attentive à l'usage d'une communication égalitaire en interne. Les services déploient des actions de sensibilisation à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes et du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

› DES RÉSULTATS EN 2022

Afin de sensibiliser les agent·e·s régionaux à la dimension Égalité des genres, le service de la communication interne a déployé les actions suivantes :

- Relais des opérations de communication externe sur l'Intranet régional : initiatives lors de la journée du 8 mars dont l'exposition « Femme, vie, liberté » ;
- Intégration des règles de communication égalitaire sur les supports de communication interne : utilisation du point d'inclusion, représentation des genres, et priorités aux mots épicènes ;
- Actualisations régulières de la rubrique Égalité sur l'Intranet.

> La communication externe

- **Communication sur les réseaux sociaux région Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn**
 - Valorisation mois de l'égalité (mars) sur tous les réseaux ;
 - Valorisation 8 mars sur tous les réseaux (ex : twitter.com/Occitanie/status/1501105330905878528) ;

- Féminisation de l'écriture des actus et posts
(cf twitter.com/Occitanie/status/1534068834881224704, ainsi que choix des illustrations) ;
- Témoignages de femmes dans les actualités du site laregion.fr, comme festivals (laregion.fr/La-danse-contemporaine-sur-les-traces-d-Uzes, laregion.fr/Festival-Convivencia-une-surprenante-scene-musicale-flottante) agriculture (laregion.fr/Des-dizaines-de-projets-soutenus-pour-un-elevage-durable), etc.

• Communication vidéo

Depuis 2019, 4 vidéos sur les thèmes des stéréotypes de genre dans l'orientation scolaire et professionnelle et sur les conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaire chez les jeunes ont été réalisées.

Ces vidéos ont largement été diffusées toute l'année 2022, mais aussi dans le cadre des séances Génération Égalité et dans les Maisons de Ma Région des 13 départements de l'Occitanie (à retrouver page 11).

En 2022, la Région a également adopté un vœu contre les violences faites aux femmes en Assemblée Plénière qui a fait l'objet d'un communiqué de presse : laregion.fr/Assemblee-pleniere-la-Region-Occitanie-mobilisee-contre-les-violences-faites-aux.

La collectivité a également diffusé un communiqué sur l'annonce du Tour de France féminin notamment : laregion.fr/Tour-de-France-2023-l-Occitanie-encore-a-l-honneur-sur-la-Grande-Boucle-l-ete ; ainsi qu'une communication au sujet de la dénomination du lycée Simone de Beauvoir : laregion.fr/Education-Carole-Delga-Le-lycee-de-Gagnague-portera-le-nom-de-Simone-de-Beauvoir.

• Communication Journal de ma Région

Vigilance sur les stéréotypes de genre véhiculés via les photos et les témoins interviewés, avec des formes non genrées privilégiées dès que possible, du type - les élèves – plutôt que lycéens-ennes.

À TITRE D'EXEMPLES :

- (Numéro 31) Sur le pacte pour l'embauche, en **Une et en ouverture du dossier**, deux femmes travaillant sur un chantier mises en avant. Dans le même dossier, un **dessin de presse** humoristique présentait un père qui amène son enfant à la crèche ;
- (Numéro 30) Portrait d'une femme réalisatrice dans un milieu où elles sont assez rares ;
- (Numéro 33) Dans un dossier consacré au salon Régal, mise en lumière d'une cheffe d'entreprise et cheffe de son restaurant.



ACTION 12

PILOTER EN TRANSVERSALITÉ LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

▲ CONTEXTE

L'importance de porter l'égalité femmes-hommes politiquement :

En 2018, le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) a publié une étude concernant la réalisation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes par les collectivités concernées par la loi. Les résultats montrent que les collectivités qui réussissent sont celles où il existe au moins un·e agent·e chargé·e de ces questions et un·e élu·e en charge de l'égalité. C'est le cas en Région Occitanie avec une élue qui est conseillère régionale déléguée à l'Égalité Femmes-Hommes et à la Lutte contre les violences faites aux femmes et une chargée de mission dédiée.

> ENJEUX

Favoriser les échanges en transversalité au sein de l'administration et entre élu·e·s sur le sujet de l'égalité femmes-hommes, en associant ponctuellement les partenaires externes régionaux. La Région souhaite augmenter le rayonnement politique des actions menées sur l'égalité femmes-hommes.

> POLITIQUE RÉGIONALE

Dés 2017, la Région Occitanie a adopté son premier plan d'actions en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes pour la période 2017-2023. Composé de 15 actions transversales, il engage la collectivité pour mener des politiques pro-actives volontaristes et intégrer l'égalité femmes-hommes dans son fonctionnement interne.

Avec le Pacte vert, a été pointé l'enjeu incontournable pour la Région de demain de proposer des projets, des idées, dont chaque habitant et habitante du territoire pourra s'emparer, pour l'égalité de tous et toutes, quel que soit son lieu d'habitation, son genre, son âge, son degré d'autonomie ou son handicap, dans le respect des différences, pour l'égalité, pour réduire durablement les inégalités sociales, pour lutter contre les déterminismes sociaux et déployer un projet sociétal inclusif.

> DES RÉSULTATS EN 2022

Une des premières briques posées fût de réfléchir à un nouvel appel à projets sur les thématiques Égalité, Handicap, Homophobie, Racisme, Antisémitisme etc...

> PERSPECTIVES 2023

Parallèlement au lancement de l'appel à projets pour une région Occitanie plus solidaire et inclusive, une cellule d'appui a commencé à travailler pour la promotion des égalités de manière plus intégrée et transversale au sein de la collectivité, mais aussi pour aller vers une région Occitanie à énergie positive, via des éga et eco-conditionnalités des aides.

ACTION 13

METTRE EN ŒUVRE EN INTERNE UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES SERVICES

▲ CONTEXTE

L'égalité femmes-hommes qui traverse toutes les politiques publiques :

La promotion de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes doit être recherchée en activant tous les leviers, notamment l'action publique. Il s'agit de vérifier que toute nouvelle politique publique contribue effectivement à améliorer l'égalité entre les sexes ou, tout au moins, à ne pas la détériorer.

> ENJEUX

Intégrer une perspective d'égalité lors de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation des politiques, des programmes et des projets.

> POLITIQUE RÉGIONALE

Aux côtés de l'engagement et de l'action des élu-e-s de la Région, l'administration régionale déploie une démarche intégrée et transversale de l'égalité femmes-hommes. En interne, un réseau de référent-e-s égalité femmes-hommes se mobilise au sein des directions pour faire vivre l'égalité femmes-hommes. Ces référent-e-s, appuyé-e-s par l'équipe de direction, ont le rôle majeur de sensibiliser et mobiliser leur hiérarchie et leurs collègues, favoriser le dialogue, faire progresser les connaissances, trouver des solutions adaptées, amorcer la dynamique et le changement sur la thématique de leur direction.

> DES RÉSULTATS EN 2022

Les choix d'illustrations sont faits en ayant à l'esprit la volonté de ne pas renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes et les stéréotypes genrés.

La collectivité a poursuivi en 2022 son axe de formation dédié à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes engagée en 2021 en partenariat avec le CNFPT. Deux niveaux de formation ont été proposés :

- **Conférence de sensibilisation (niveau 1)** sur les thèmes de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail :
 - 28 personnes formées



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

• **Ateliers dits « expert-e-s » (niveau 2)** axés sur :

- la communication égalitaire : 19 agent-e-s formé-e-s,
- le rôle des référent-e-s Égalités : 8 agent-e-s formé-e-s,
- la prévention des violences sexistes et sexuelles : 25 agent-e-s formé-e-s.

Soit un total de 80 personnes formées sur les deux sites sur cette thématique.

➤ **PERSPECTIVES 2023**

L'action de sensibilisation a vocation à se déployer également dans des Établissements d'Enseignement.

ACTION 14

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN INTERNE D' ACTIONS 2018-2021 EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

🔥 CONTEXTE

La fonction publique territoriale n'échappe pas aux constats d'inégalités en défaveur des femmes⁽¹⁾ :

La fonction publique est composée à 63% de femmes et représente 20% de l'emploi en France. Elle a un rôle structurant à jouer et se doit d'être exemplaire. Si l'égalité de droits est garantie entre les agent-e-s de par leur statut, des déséquilibres existent et persistent entre les femmes et les hommes, notamment dans leur parcours professionnel.

> ENJEUX

Agir, en tant qu'employeur, sur l'environnement professionnel des agent-e-s pour faire évoluer des sujets sensibles en matière d'égalité femmes-hommes dans l'administration régionale.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Région Occitanie met en place un plan d'actions en interne pour favoriser l'égalité professionnelle.



Garantir et favoriser l'égal accès aux emplois



Favoriser l'articulation vie familiale et professionnelle



Corriger les déséquilibres et assurer un égal accès à l'ensemble des fonctions de la collectivité



Prévenir et traiter les écarts de rémunération femmes-hommes



Veiller à assurer l'équilibre dans la promotion sociale



Prévenir et traiter les atteintes sexuelles et sexistes

> DES RÉSULTATS EN 2022

Extension du télétravail avec 1942 agent-e-s, dont 1457 femmes (75%) des services généraux dont 347 managers et aménagement du règlement du travail pour favoriser sa mise en œuvre (dont les responsables ERM, ERM Contremaître et Maisons de Région, maisons d'orientation).

Le déploiement du télétravail généralisé permettant de faire face à la crise de la COVID a été mené avec une vigilance forte pour éviter toute amplification des effets pervers possibles en matière d'articulation des temps et éviter toute injonction faite aux femmes pour cumuler garde et travail.

(1) Source : Ministère de l'Action et des Comptes Publics - Portail de la Fonction Publique fonction-publique.gouv.fr/legalite-professionnelle-entre-femmes-et-hommes

En complément du dispositif de crèche existant au sein des locaux de l'Hôtel de Région à Toulouse, la collectivité a procédé, à partir de 2019, à l'acquisition de places de crèche permettant d'offrir un service aux agent-e-s situé-e-s sur le pôle géographique de Montpellier qui peuvent ainsi en bénéficier.

La cellule de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou agissements sexistes, a traité 23 saisines en interne.

La collectivité s'est portée candidate au Fonds en faveur de l'égalité professionnelle destiné à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Le projet « accompagnement à l'élaboration d'un plan d'action Égalité professionnelle femmes-hommes » présenté par la collectivité a été retenu.

► DES PERSPECTIVES POUR 2023

Fruit des échanges avec les organisations syndicales dans le cadre d'un groupe de travail, le règlement du télétravail a été amendé pour assouplir et faciliter l'accès à cette modalité d'exercices des fonctions.

Dans le cadre de la dotation au titre du fonds en faveur de l'égalité professionnelle, une révision du plan d'action « Égalité femmes-hommes » sera engagée dans le cadre d'un accompagnement par la société EGAE. Le groupe EGAE déploie une méthodologie innovante et participative pour accompagner les collectivités dans une dynamique favorable au changement des pratiques et des comportements vers l'égalité.

▲ CONTEXTE**Rappeler aux prestataires, lors de chaque commande publique, leurs obligations en matière de respect de l'égalité femmes-hommes :**

Depuis le 1^{er} décembre 2014, les dispositions de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes relatives à la commande publique sont applicables. Cette loi a une incidence non négligeable sur la passation des marchés publics, précisément au stade de l'analyse des candidatures, puisqu'elle prévoit trois cas d'interdiction de soumissionner. Les deux premières hypothèses concernent les candidat-e-s qui, depuis moins de cinq ans, auraient fait l'objet d'une condamnation pour discrimination sexuelle ou pour méconnaissance des dispositions visant à instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

> ENJEUX

En tant qu'acheteur public, la Région s'engage à utiliser des moyens incitatifs afin de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans ses marchés publics.

> POLITIQUE RÉGIONALE

La Politique Achat adoptée le 15 décembre 2022, qui consacre un chantier à cette question prioritaire (axe 2 – Chantier 9), constitue un outil pertinent de promotion et de mise en oeuvre d'actions concrètes.

Le volume d'achat de la Région Occitanie représente un vecteur puissant d'impact social positif afin de construire une Région plus inclusive et plus solidaire.

La mise en oeuvre d'actions de promotion de l'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations constitue un objectif qui se traduit par des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement tant pour les acheteurs de la Région que pour les opérateurs économiques du territoire.

La Région rappelle ainsi dans tous les marchés publics les obligations réglementaires en la matière. Elle a renforcé son action volontariste en adoptant une Charte de l'achat socio-responsable qui permet de rappeler aux prestataires leurs obligations en matière de respect de l'égalité femmes-hommes dans l'exécution des marchés.

En outre, les clauses sociales dans les marchés publics de la Région constituent un levier afin que les femmes éloignées de l'emploi puissent accéder à ce dernier dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Enfin, les clauses et critères d'attribution relatifs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les marchés publics permettent de favoriser les conditions de travail et/ou l'emploi des femmes au sein des entreprises attributaires. Ainsi, des critères de sélection

objectifs et mesurables, en lien avec l'objet du marché concerné, tels que la répartition des niveaux de postes par sexe, les étapes et règles de recrutement, les règles d'attribution des promotions, sont en mesure d'être exigés dans les consultations.

► DES RÉSULTATS EN 2022

En 2022, grâce au levier que constituent les clauses sociales, 58 femmes ont pu trouver un emploi dans le cadre de l'application des clauses sociales de marchés de service. De plus, des marchés ont intégré la promotion de l'égalité femmes-hommes comme critères de sélection des offres.

► DES PERSPECTIVES POUR 2023

La montée en puissance des dispositions de la politique achat de la Région et les plans d'actions qui en découlent permettront une meilleure prise en compte de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Les indicateurs de suivi contribueront à l'évaluation et à l'amélioration des politiques régionales en matière d'achats socialement responsables, respectueux des droits des femmes et luttant contre toute forme de discrimination.

Le développement des clauses sociales dans les marchés de services de la Région permet d'influer sur l'accès à l'emploi d'un plus grand nombre de femmes, qui ont à ce jour plus de difficultés à travailler dans ce secteur, ainsi que dans celui du Bâtiment et des Travaux Publics.

En outre, des labels qui intègrent des critères égalité femmes-hommes (absence de discrimination à l'embauche, parité femmes-hommes dans les responsabilités, privilégier l'emploi des personnes défavorisées dont les femmes font partie), tels que le label Fairtrade/Max Havelaar, le WFTO (World Fair Trade Organization), ou le Fair for life... pourraient être exigés dans des marchés spécifiques (marchés alimentaires par exemple), sur la base d'un sourcing fournisseurs en amont des procédures. De plus, une expérimentation de l'outil « Impact score » comme critère d'évaluation des candidatures ou comme condition d'exécution est envisagée.

RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE

🔥 CONTEXTE

Instauré par la loi Sauvadet, le Rapport de Situation Comparée est un bilan annuel statistique et qualitatif sur la situation interne en matière d'égalité femmes-hommes.

Son élaboration a trois objectifs :

1. Mesurer : bilan social statistique dédié à l'égalité professionnelle femmes-hommes ;
2. Analyser : les chiffres récoltés ;
3. Agir : accompagné d'un plan d'actions répondant au diagnostic qu'il présente.

La Région Occitanie a toujours privilégié une politique garantissant l'égalité de traitement entre tous ses agents et agentes. Les données présentées ci-dessous concernent les effectifs rémunérés au 31 décembre 2022.

> TAUX DE FÉMINISATION

Au 31 décembre 2021, le taux de féminisation s'élevait à 58%. Ce taux prend en compte l'ensemble des agent-e-s, titulaires et contractuel-le-s sur les emplois permanents et non permanents.

Il est à rapprocher du taux de féminisation au sein de la Fonction Publique Territoriale qui s'élève à 61,3% et à 58,5% spécifiquement au sein des Régions⁽¹⁾.

Pour mémoire, en Occitanie, la population est composée de 51,65% de femmes et de 48,35% d'hommes.

La Région Occitanie affiche donc un taux de féminisation conforme à sa catégorie de collectivité et supérieur au rapport démographique de sa population.

> ÂGE MOYEN

L'âge moyen des femmes titulaires est de 50,3 ans (pour 50 ans pour les hommes).



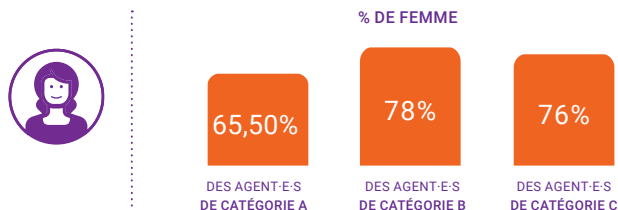
> RÉPARTITION DES EFFECTIFS (TITULAIRES) :

1. Par population

Pour affiner ce taux de féminisation, il peut être réparti entre les deux grandes populations qui constituent l'effectif.

> Les agent-e-s des services généraux dont les agent-e-s des ports

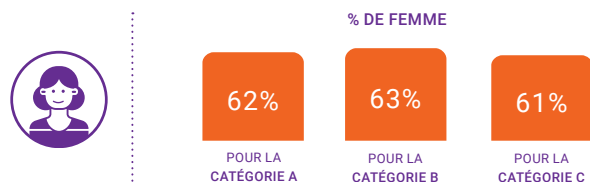
Les femmes représentent 71,5% de l'effectif total. Les femmes titulaires représentent :



> Les agent-e-s régionaux des lycées :

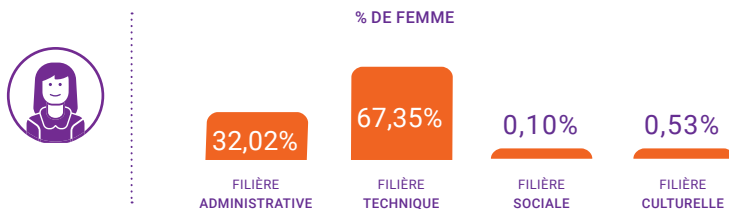
Les agent-e-s régionaux des lycées sont marqués par une quasi parité femmes-hommes avec 52,43% de femmes au sein de l'effectif global. Concernant la catégorie C, 52,95% de son effectif total est féminin.

Par comparaison aux données nationales⁽¹⁾, la répartition des femmes par catégorie hiérarchique au sein de la FPT est la suivante :



2. Par filière

Au sein du siège et des lycées, et en considérant les différentes filières, la répartition de l'ensemble des femmes titulaires est la suivante :



L'effectif masculin est lui concentré au sein de la filière technique avec 91,44% de son effectif, toutes populations confondues (siège dont ports et lycées).

> Les contractue-le-s

Le nombre d'agent-e-s contractuelles permanentes est de 578 pour 318 contractuels masculins, soit 65%. On retrouve cette répartition au sein des agent-e-s des services généraux dont ceux travaillant dans les ports (65.88%) et au sein des agent-e-s des lycées (63.96%).

> L'égalité salariale

Dans la fonction publique, le statut de fonctionnaire garantit l'égalité de traitement des agent-e-s. Néanmoins, il existe des différences de traitement tout au long de la carrière.

Le rapport du Centre Hubertine Auclert « Égalité professionnelle » explique ces inégalités par 3 facteurs⁽¹⁾ :

- un moindre accès des femmes aux postes de responsabilité ;
- des écarts de rémunération qui s'accroissent avec l'âge en raison d'une mixité insuffisante, une plus grande précarité et un moindre accès aux postes de responsabilité ;
- des violences sexistes et sexuelles au travail qui existent aussi dans la fonction publique.

Ces différences sont à relativiser dans la mesure où la structure des effectifs n'est pas identique. En effet, nous avons pu constater que les femmes titulaires se trouvent majoritairement en catégorie C qui connaît la moyenne de rémunération la plus faible.

Il faut également souligner que les écarts apparaissent sur le montant du traitement et non pas du régime indemnitaire. En effet, le montant des primes est fixé, au sein de la collectivité, par référence à une échelle fonctionnelle, sans prise en compte du sexe.

Au sein de la collectivité, l'écart de salaire (traitement seul) entre les femmes et les hommes titulaires était de 4.03% en 2022.

> Le temps partiel et le congé parental

Sur l'ensemble des femmes titulaires, 11,5% d'entre elles exercent leurs fonctions à temps partiel. Concernant l'effectif masculin, cela représente 3,80% d'entre eux. Le temps partiel est demandé majoritairement par les femmes de catégorie C (puis A puis B).

Le congé parental est sollicité presque exclusivement par les agent-e-s féminins, sur 14 agent-e-s placé-e-s en congé parental, les femmes étaient au nombre de 13.

> Le congé paternité

35 agents masculins ont sollicité un congé paternité au cours de l'année 2022 (sur 55 agents masculins ayant eu un enfant au cours de l'année 2022). Sur les 20 agents n'ayant pas sollicité leur congé, tous appartenaient à la catégorie C.

(1) Source : Réaliser un plan d'action - guide pratique (version mise à jour septembre 2020 : centre-hubertine-auclert.fr/outils/egalite-professionnelle-realiser-un-plan-d-action-guide-pratique).

> La conciliation vie privée et professionnelle

En tant qu'employeur, la collectivité souhaite offrir à ses agent-e-s la possibilité de concilier au mieux leur vie privée et professionnelle. Cela suppose une politique volontariste dans laquelle la collectivité régionale s'est résolument engagée. À ce titre, la Région Occitanie dispose d'une crèche, à destination de ses personnels affectés à Toulouse et sa périphérie, accueillie au sein même des locaux de l'Hôtel de Région. La collectivité a également procédé à l'acquisition de 15 places de crèche dans la zone Millénaire de Montpellier permettant d'offrir un service de garderie aux agent-e-s situés sur le pôle géographique de Montpellier. En parallèle, la collectivité propose toujours le télétravail au-delà de l'organisation particulière rendue nécessaire par la crise sanitaire. Ainsi 1 942 agents dont 1 457 femmes (75%) ont bénéficié d'une autorisation de télétravail pour l'année 2022.

> La progression de carrière

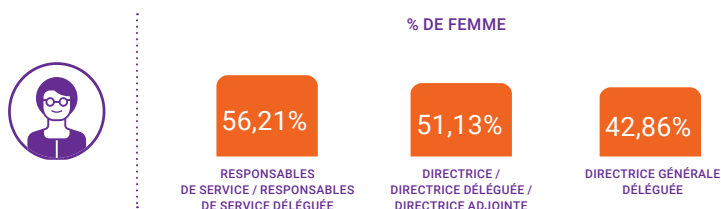
L'évolution de carrière d'un fonctionnaire est garantie par le statut du fonctionnaire. Dans ce cadre, la collectivité valorise ses agent-e-s grâce aux avancements de grade et promotions internes. Ces promotions sont prononcées sur la base d'indicateurs d'aide à la décision (valeur professionnelle, ancienneté...), garantissant ainsi une égalité de traitement pour tous et toutes.

En 2022, 544 agent-e-s ont bénéficié d'un avancement de grade dont 320 femmes, soit 58,82%.

Concernant la mobilité interne ainsi que le recrutement, les fiches de postes sont rédigées sans mention du sexe en privilégiant l'écriture inclusive, ouvrant ainsi l'accès à toutes et tous sans restriction.

> Les postes à responsabilités

Sont occupés par des femmes :



La collectivité est ainsi exemplaire au regard de la mixité dans les emplois de Direction.

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse	Montpellier
22, bd du Maréchal Juin	201, av. de la Pompignane
31406 Toulouse cedex 9	34064 Montpellier cedex 2

Appel gratuit / N° Unique : 30 10

 @occitanie | laregion.fr